

**Alice PRADELLES**  
Historienne et médiatrice du patrimoine  
22 boulevard du Vallon  
13015 MARSEILLE  
06.80.52.84.66  
N° Siret : 802 259 952 00033

**Mairie d'Allons**  
Rue Amiral de Richery  
04170 ALLONS

**LA CHAPELLE SAINT-MARTIN D'ALLONS ET SA TOUR DITE**  
**TEMPLIERE : ENTRE MYTHE ET REALITE**

**ETUDE HISTORIQUE**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>SYNTHÈSE</b> .....	<b>5</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - ALLONS : CONTEXTE HISTORIQUE</b> .....	<b>6</b>
<b>I - PREHISTOIRE –PROTOHISTOIRE – ANTIQUITE – DEBUT DU MOYEN ÂGE</b> .....	<b>6</b>
<b>II - LA VALLEE D’ALLONS DU XEME AU XIVEME SIECLE</b> .....	<b>9</b>
Le Castellas, la Moutière, Haut-Ville .....	9
Premières mentions écrites : église et prieuré Saint-Martin .....	10
Affouagement et enquêtes comtales : le village d’Allons .....	13
Vaucluse .....	14
<b>III - DU XIV OU XVIEME : DE PESTE EN GUERRES</b> .....	<b>16</b>
<b>IV - XVIIEME – XVIIIEME SIECLE : ALLONS A LA FIN DE L’ANCIEN REGIME</b> .....	<b>18</b>
Visites pastorales .....	19
Révolution Française .....	20
<b>V- XIXEME-XXEME : DE L’EXODE A L’ISOLEMENT</b> .....	<b>22</b>
Restaurations .....	22
Exode rural .....	24
Modernisation .....	24
<b>DEUXIÈME PARTIE – LA CHAPELLE SAINT-MARTIN ET SA TOUR TEMPLIÈRE DU XIÈME AU XIIIÈME SIÈCLE</b> .....	<b>27</b>
<b>I – LA PREMIERE CHAPELLE SAINT-MARTIN : CONSTAT HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE</b> .....	<b>27</b>
<b>II – TOUR-CLOCHER ? TOUR DE GUET ? TOUR DES TEMPLIERS ? SIMILITUDES DES CHAPELLES ET DES TOURS DANS LES ENVIRONS D’ALLONS</b> .....	<b>29</b>
A) TOUR-CLOCHER .....	29
B) TOUR DE GUET .....	30
Tours de Vaucluse et dans le village .....	30
Tours de Saint-André, Lambruisse et Allons vers un système plus complexe ? .....	31
C) TOUR DITE DES TEMPLIERS .....	32
<b>III – QUELLE FIN POUR LA CHAPELLE SAINT-MARTIN</b> .....	<b>33</b>

**TROISIÈME PARTIE – LA CHAPELLE SAINT-MARTIN ET SA TOUR TEMPLIÈRE AU  
XIXÈME SIÈCLE ..... 35**

**CONCLUSION ..... 39**

## INTRODUCTION

L'histoire oscille en permanence entre le connu et l'inconnu. Malgré toutes les preuves écrites, archéologiques, les témoignages,... une part de mystère demeure : le passé reste insaisissable, et c'est certainement ce qui rend l'histoire aussi passionnante.

Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, dans l'arrondissement de Castellane et le canton de Saint-André-les-Alpes, la petite commune d'Allons est discrètement installée depuis plus de trois millénaires. Elle s'est établie au creux de la Vallée de l'Ivoire, entre 1000 et presque 2000 mètres d'altitude, sur 4073 hectares dont les trois quarts sont boisés. La commune fait partie de ce paysage naturel aujourd'hui reconnu et protégé : le Parc Naturel Régional du Verdon.

Les régions montagneuses font parties des moins étudiées, des moins peuplées et développées. Ce n'est pas par manque d'intérêt mais parce que la vie y est plus difficile : la montagne prive la population d'espace cultivable, de voies de communication et le climat peut encore accroître ces difficultés. Allons est loin des grands centres politiques, commerciaux et culturels, un peu oubliée peut-être. Elle a pourtant sa propre histoire, ses propres mystères, dont la chapelle Saint-Martin et sa tour, dite Templière, font parties.

Les sources sur le département et notre village sont donc rares. Les archives relatives à Allons sont soit inexistantes soit perdues. Les archives communales, conservées à Digne, ne commencent qu'à la fin du XVIème siècle ; date tardive lorsque l'on sait que les premiers écrits sur le village sont du XIème siècle. Les principales sources écrites utilisées sont les notes d'un ancien curé d'Allons : l'Abbé Léon Ventre (1920-1923). Ces cahiers sont conservés aux archives départementales et reprennent toutes les informations que l'abbé a pu recueillir sur l'histoire du village. L'intérêt de ces notes repose sur le fait que Léon Ventre a utilisé des documents qui sont aujourd'hui perdus. L'archéologie permettra d'apporter un autre regard sur le passé de la chapelle, et viendra compléter le manque de données.

C'est donc en croisant des données régionales et locales, autant historiques qu'archéologiques, que nous tenterons de comprendre le passé de la chapelle et de sa tour.

Il s'agira dans un premier temps de contextualiser ces édifices, de comprendre dans quel environnement historique ils ont évolué. Nous nous intéresserons ensuite à la chapelle Saint-Martin et sa Tour, d'abord du XIème au XIIIème siècle, puis au XIXème.

## SYNTHÈSE

L'histoire de la chapelle Saint-Martin commence exactement en 1070. A cette date, deux frères donnent l'église paroissiale d'Allons à l'Abbaye Saint-Victor de Marseille. Les moines y établissent un prieuré composé de l'église, d'un cimetière et de plusieurs dépendances. Cette église continua de servir de paroissiale, et ce probablement jusqu'à la construction de celle qui est au milieu du village actuel et dont on ignore encore la date. Nous ne savons pas non plus quand fut abandonnée ou détruite la première église Saint-Martin. L'Abbaye n'en est plus propriétaire entre la fin du XIIIème et le début du XIVème, et les textes parlant de la nouvelle église date de la fin du XVIIème siècle. Aucun écrit ne mentionne la tour et il semble qu'elle ait simplement servi de clocher dans un premier temps. On retrouve, en effet, aux alentours d'Allons, le même type de tour bâtie au sommet d'un point haut, généralement à proximité d'une chapelle. Le manque de données ne nous permet pas de conclure au dispositif de tour de guet auquel se prête la tradition mais l'hypothèse n'est pas exclue.

Les vestiges de cette première chapelle ont été révélés par un diagnostic archéologique. Contrairement à la chapelle reconstruite au XIXème siècle, la première Saint-Martin était orientée et des anomalies topographiques pourraient correspondre aux dépendances mentionnées dans les textes. La construction de la tour-clocher a été estimée au minimum au XIIIème siècle, soit après l'édification de la chapelle. Cette dernière a vraisemblablement été aménagée afin que la tour puisse s'accoler à son mur gouttereau Sud, formant ainsi la façade Nord de la tour ; d'où cet arrachement net visible aujourd'hui. Des ossements ont également été retrouvés, venant confirmer le cimetière dont parlent les écrits. Malgré l'abandon ou la destruction de la chapelle, ce cimetière continuera d'être utilisé jusqu'à la fin XVIIIème siècle et ce malgré son éloignement du village.

En 1855, le curé de l'époque, Monsieur Honnorat, propose au Conseil Municipal de faire bâtir une nouvelle chapelle à l'emplacement de l'ancienne et ce entièrement à ses frais. La commune accepta et la chapelle fut bénie l'année suivante sous les vocables de l'Immaculée Conception, de Saint-Joseph et de Saint-Martin. Le diagnostic archéologique témoigne de la mauvaise qualité des matériaux employés, d'où les nombreux travaux mentionnés dans les notes de l'Abbé Ventre. Un incendie en 1950 aurait détruit la toiture de la chapelle et elle ne sera jamais relevée.

Pourtant la fin de la chapelle Saint-Martin n'a pas encore sonné. Après soixante ans d'abandon et presque mille ans d'existence, les Allonsais pourront bientôt de nouveau se rassembler à l'emplacement de la chapelle Saint-Martin.

## PREMIÈRE PARTIE - ALLONS : CONTEXTE HISTORIQUE

### I - Préhistoire – Protohistoire – Antiquité – début du Moyen Âge

Les paysages du Verdon sont connus pour avoir été occupés dès la Préhistoire, ses falaises et ses grottes offrant des abris sûrs aux premiers hommes. Aucun vestige ne permet de savoir s'il en a été de même pour Allons. Il faut attendre le Néolithique ou l'Age de Bronze, soit entre 9000 et 1000 avant JC, pour voir apparaître une première occupation. Roger Zérubia nous fait part de cette découverte dans les Annales de Haute Provence en 1976. A l'entrée du village, au sommet d'une colline à plus de 1100 mètres d'altitude, Zérubia voit sur le site du Castellans un oppidum, c'est à dire un habitat fortifié. Selon lui, l'enceinte avait la forme d'un triangle d'environ 55 à 65 mètres de côté et était « *définie d'un côté par un rempart de pierres sèches et par deux escarpements naturels sur les autres côtés* » (ANNEXES 1 et 2). Ce type d'habitat était généralement occupé jusqu'à l'époque romaine voir le début du Moyen Age. Une meule et une molette en grès ont été découvertes sur le site dans les années 1990, mais ces deux éléments ne permettent pas de dater précisément le lieu ni de savoir pendant combien de temps il a été occupé.

Selon l'abbé Jean-Joseph-Maxime Féraud, le peuple des Verguni habitait les vallées d'Allons, d'Annot, d'Entrevaux et de Vergons ; appellation que l'on retrouve dans ce dernier village. Réputés pour faire partie des derniers à passer sous domination romaine, les peuples des Alpes-de-Haute-Provence finissent par céder. L'arrivée des Romains se traduit par des établissements agricoles pérennes : des villas, mais également un maillage territorial : les *civitas*. Parmi ces subdivisions des provinces romaines, nous pouvons citer : Castellane, Briançonnet, Glandèves ou encore Riez. Ces cités sont au fur et à mesure reliées par un réseau de circulation. La Via Domitia, reliant l'Italie à l'Espagne, passait par Gap et Sisteron pour rejoindre Cavillon. Vincent Chavanne voit à cet axe principal, un axe secondaire permettant d'aller de Vence à Digne, en passant par Castellane : la Via Ventiana. (ANNEXE 3).

Bien que la configuration de la vallée d'Allons confère au village un relatif isolement, des vestiges antiques ont été retrouvés. Au XVIIIème siècle, Henry de GERIN-RICARD et Dominique-Marie-Joseph HENRY signalent quelques figurines, dont un Mercure en Bronze aujourd'hui disparu, et des monnaies romaines<sup>1</sup>. Ces éléments n'attestent pas d'une occupation pérenne mais la proximité avec

---

<sup>1</sup> BERARD Géraldine, *Carte Archéologique de la Gaule 04 : Les Alpes-de-Haute-Provence*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, diffusée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1997

la Via Ventiana et ces objets laissent penser que la vallée n'était pas inconnue et devait, à minima, être traversée.

La religion chrétienne fait peu à peu son entrée dans notre région entre les III et IV<sup>ème</sup> siècles. De nombreux sièges épiscopaux s'établissent : Embrun, Digne, Sisteron, Senez, Glandèves,.. Pour Féraud : *« ce grand nombre de sièges épiscopaux sur un territoire aussi peu étendu, fut jugé nécessaire sans doute pour des populations éparses dans les montagnes, les vallées et les bois, et au milieu desquelles l'idolâtrie était si vivace qu'on y trouvait encore des payens dans le VI<sup>ème</sup> siècle »*

Selon la légende, Saint-Dominin aurait évangélisé notre village entre 350 et 400. La légende est devenue tradition, le Saint occupe depuis une grande place à Allons et en est toujours le Saint patron. Jean-Esprit Pellissier, prêtre et historien des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que l'abbé Ventre reprennent notamment cette tradition. Au-delà du folklore, le passage de Saint-Dominin à Allons témoignerait de l'occupation de la vallée à cette époque.

La montée du christianisme s'accompagne des « invasions barbares ». De par sa situation reculée et montagneuse, cette partie de la Provence resta plus longtemps sous le joug Romain. C'est à partir du V<sup>ème</sup> siècle que les Wisigoths s'emparent de Arles, Marseille et arrivent dans la vallée du Verdon, tandis que les Burgondes gagnent du terrain sur la Durance jusqu'à Gap. Les Ostrogoths s'emparent progressivement des Alpes de Haute Provence qui revient au VI<sup>ème</sup> siècle au Royaume Franc.

Nous n'irons pas plus en détails dans l'histoire de la Provence ici, cette étude n'en est pas l'objet et nous n'avons que peu de témoignages pour notre village à ces époques reculées. Nous pouvons conclure, pour cette période, que la vallée a connu une première occupation sur l'oppidum du Castellans et qu'elle a dû être empruntée pendant l'Antiquité.

La chute de l'Empire Romain, traditionnellement attribuée à l'année 476, laisse la place à une nouvelle ère. Au V<sup>ème</sup> siècle, l'avènement du christianisme voit la création de grands ordres monastiques et d'abbayes, dont Saint-Victor de Marseille ou encore l'abbaye de Lérins. Les monastères, sous l'égide des abbayes, se multiplient et deviennent de grands propriétaires terriens grâce notamment à des dons. Les religieux se partagent ainsi le territoire avec des laïcs, des seigneurs locaux obéissant au Royaume des Francs. Au fur et à mesure, l'aristocratie se détache du pouvoir central et donne naissance aux IX-X<sup>ème</sup> siècles à la féodalité. Cette indépendance progresse d'autant plus que le climat d'insécurité générale, provoqué par diverses invasions, force les populations à se regrouper pour se défendre. A partir du IX<sup>e</sup> siècle, la Provence est victime des invasions sarrasines : après Marseille et Arles, ils finissent par gagner le Var. Leur présence dans le Haut-Verdon n'est pas attestée mais touche certaine vallée comme l'Ubaye ou le diocèse de Senez.

Cette période de violence et d'insécurité se voit contrée au Xème siècle par un renouveau religieux. Les défrichements reprennent et des prieurés apparaissent partout dans la région : Notre-Dame de Ganobie rattachée à l'Abbaye de Cluny, le prieuré de Carluc à Céreste, le prieuré de Vilhosc à Entrepierres,... Des entités plus petites, comme des chapelles, dépendantes de ces prieurés et abbayes font également leur apparition.

C'est à cette même époque que naît l'ordre des Templiers. Cet ordre religieux créé en 1129 avait pour but de protéger les pèlerins sur la route de la Terre Sainte. Il deviendra un des plus grands propriétaires fonciers de la région grâce aux nombreux dons. On les voit à Castellane, Colmars, Soleihas et même Annot avec la chapelle de Vérimande, aujourd'hui Vers-la-Ville, réputée pour avoir appartenue à l'ordre.



## II - La vallée d'Allons du Xème au XIVème siècle

### Le Castellás, la Moutière, Haut-Ville

C'est à cette époque de renouveau religieux et territorial que s'inscrivent les hypothèses concernant la naissance de notre village. La vallée d'Allons est toute indiquée pour s'installer après ces troubles : naturellement protégée par son isolement et ses montagnes, elle dispose également de plusieurs sources d'eau (la Fouent dou raï par exemple) et du torrent de l'Ivoire.

Daniel Thiery<sup>2</sup> voit un premier habitat au lieu-dit la Moutière, à proximité de la chapelle Saint-Domin. Selon lui la « Moutière » viendrait de *moutier*, *moustier*, *monastier*, monastère et aurait abrité la première communauté paroissiale. L'oppidum du Castellás vu par Zérubia se situe au-dessus de la Moutière ; on peut supposer que les premiers Allonsais seraient descendus de leur sommet une fois les dangers moins pressants. La chapelle actuelle de Saint-Domin aurait ainsi été bâtie à l'emplacement de cette première communauté. (ANNEXE 1)

Toujours d'après Thiery, à 1 km au Nord-Est du village sur la colline direction Annot, le site de la bastide d'Haut-Ville, pourrait être contemporain et aurait pu constituer un domaine agricole carolingien.

Jean Soanen, évêque de Senez au début du XVIIIème siècle, rapporte de sa visite pastorale de 1708 : « *Les anciens ont assuré selon la tradition commune, que leur ancienne paroisse, dans le cimetière (aujourd'hui la chapelle St. Martin ruinée), était une église des Templiers et que le château et le village étaient sur la pointe d'une petite montagne en allant à Annot, à mil pas de l'église d'aujourd'hui* »<sup>3</sup>. Cette description correspondrait à la colline des Champons, soit à proximité du site d'Haut-Ville. Michel Bourbao, dans sa thèse sur Allons, pense qu'il confond avec le site du Castellás. Selon lui, le village actuel « *ne montre aucune ruelle étroite et tortueuse, il ne présente pas une forme d'ensemble concentrique, caractéristique de l'habitat perché du Moyen Age. Le village possède au contraire de larges rues relativement droites, organisées en formant des angles droits.* ».

Il est également tentant de voir un établissement au lieu-dit le Rampan. Premièrement, parce qu'il est à côté de la chapelle Saint-Martin, soit l'élément le plus ancien d'Allons, et deuxièmement parce que les terres les plus ensoleillées et donc les plus riches sont de ce côté.

Le village d'Allons aurait ainsi pu se déplacer d'un point haut et abrité, le Castellás ou Haut-Ville, pour s'installer plus bas.

Aucune source écrite ou archéologique ne permette de savoir si les quatre sites de la Moutière, du Castellás, d'Haut-Ville et du Rampan ont pu être occupés par une première communauté au milieu

---

<sup>2</sup> [www.archeoprovence.com/](http://www.archeoprovence.com/)

<sup>3</sup> AD 04, 75 J

du Moyen Âge et même antérieurement. L'idée du déplacement du village est possible, d'autant plus qu'aucun élément antérieur à l'époque moderne n'est visible dans le village actuel. Il n'y a pas de trace d'enceinte ou de moyen défensif, les rues sont larges, etc.

#### Premières mentions écrites : église et prieuré Saint-Martin

Allons apparaît pour la première fois dans les écrits en 1042 dans une charte du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor<sup>4</sup> : « *Ego Pontius Silvanus, pro remedio anima męe et pro animabus parentum meorum, dono Deo et sancto Victori, Massiliensis monasterii, martiri Christi, et ejus congregationi duos mansos, unum in villa quam nominant Alons, quem tenet Girardus Pecia Cudas* ».

Un certain *Pontius Silvanus*, ou Pons Sylvain, qui possédait également des biens à Annot, au Fugeret, à Thorame et Méailles, donne une manse à l'abbaye de Saint-Victor en 1042. Un ou une (le nom est féminin et masculin) manse était une parcelle à vocation agricole, qui pouvait être accompagnée de bâtiments. Il est spécifié ici que cette manse est tenue par *Girardus Pecia Cudas*.

Le mot *villa* peut faire référence à plusieurs choses. Le dictionnaire latin de Félix Gaffiot le désigne comme une maison ou une propriété de campagne. Cette expression rappelle également la villa romaine : un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. La vocation agricole est ici certaine et ce terme de villa peut sous-entendre la présence de bâtiments. Peut-être cette manse est issue d'une ancienne villa au sens antique, plus lointaine et plus conséquente, qui a continué d'être exploitée au Moyen Âge. Le manque de témoignages et de vestiges, notamment agricoles, dans la vallée, laisse penser que cette manse devait plutôt faire partie des terres nouvellement défrichées de cette époque. Cette donation fait mention du nom *Alons* mais ne donne pas plus de détails sur la présence de bâtiments, d'habitant ou même d'une communauté. D'un point de vue étymologique, Féraud voit dans cette appellation une simple référence au mot « vallon » tandis que Charles Rostraing voit dans la racine AL le sens de hauteur. L'origine du nom d'Allons semble donc lier à sa configuration topographique.

Deux chartes qui n'apparaissent pas dans le Cartulaire de l'Abbaye sont mentionnées par l'Abbé Ventre dans ses notes.

Intercalée entre deux pages d'un de ses cahiers, l'abbé a recopié tel-quiel un article écrit par Damasse Arbaud dans les Annales des Basses-Alpes en 1905-1906 : « *Au mois de juin de l'année 1070, Guillaume et Vidian, fils de Sylvain et de Césarie, qui devaient posséder toutes les montagnes qui séparent la vallée du Verdon de celle de la Vaire, car nous verrons bientôt des membres de leur famille ayant des biens aux environs d'Annot, donnèrent au monastère de Marseille l'église paroissiale de Saint-Martin d'Allons, avec tout le bénéfice presbytéral, c'est-à-dire les oblations, les dîmes, les*

---

<sup>4</sup> CSV, n°779, p. 128

*prémises et tout ce qui appartenait à cette église. Elle était sous le vocable de Saint-Martin de la Sappée et bâtie à 500 mètres environ du village actuel* ». Cela veut donc dire que les moines de Saint-Victor ne sont pas à l'origine de cette première chapelle puisqu'on leur a donné. Une église paroissiale implique une paroisse et donc une communauté d'habitants. Ainsi, cette charte confirmerait l'établissement d'un village à Allons dès le XI<sup>ème</sup> siècle. De plus, il paraît logique que l'église ait été construite à proximité de la communauté, même si l'habitat de l'époque était généralement éparpillé et lié aux contraintes agricoles.

La date et le lieu d'un premier établissement Allonsais gardent pourtant encore le statut d'hypothèses : aucun vestige n'ayant été retrouvé et cette charte restant pour le moment introuvable, même Damasse Arbaud ne fait que la mentionner et ne l'a pas étudiée personnellement. Quoiqu'il en soit, en 1070, l'église paroissiale Saint-Martin d'Allons devient prieuré de l'abbaye Saint-Victor de Marseille.

Allons est de nouveau cité en 1090 lorsque Pierre II, évêque de Senez, confirme les possessions de l'Abbaye de Marseille dans son diocèse. Nous n'avons pas non plus retrouvé cette charte dans le Cartulaire publié par Guérard mais l'abbé Ventre nous en propose une traduction : « *Je confirme en outre la cession de l'église St Martin d'Allons, avec le cimetière de trente pas ecclésiastiques qui l'entoure, les chapelles qui s'y trouvent, avec toutes leurs dimes, prémices, limites et appartenances* »<sup>5</sup>. L'article d'Arbaud ne fait pas état du cimetière et des chapelles en 1070, ceux-ci auraient donc été aménagés pendant les 20 années qui séparent 1070 et 1090 et confirment l'installation des moines.

On retrouve de nouveau Allons dans le Cartulaire en 1113<sup>6</sup>. Cette fois, c'est le Pape Pascal II qui confirme les biens de l'abbaye et on peut lire dans la liste du diocèse de Senez : « *cellam de Alonz* ». Le mot latin *cellam* désigne un réduit, quelque chose de petit, mais il doit simplement s'agir ici de lister une possession à vocation religieuse dans ce lieu. *Cellam* ferait aussi référence à un lieu isolé réservé à la prière et on peut y voir une référence directe au prieuré.

Toujours dans le Cartulaire, la Charte 972 du 28 décembre 1122<sup>7</sup> s'intitule : « *Compositio inter Senecensem episcopum et monasterium* » et y apparaît dans la liste : « *ecclesiam sancti Martini de Alonz com pertinenciis suis* ». L'église Saint-Martin d'Allons et ses dépendances font donc toujours parties des possessions de Saint-Victor à cette date. On retrouve cette même charte un peu plus tôt dans le Cartulaire sous le numéro 777<sup>8</sup>.

La suite de la liste est intéressante : « *Infra terminos autem harum duarum parrochiarum, de Bleus et de Alonz, interdicimus ne aliqua omnino persona ecclesiam noviter audeat construere sine conscientia episcopi et basque consilio et voluntate abbatis et monachorum Massiliensium ; et si construantur,*

---

<sup>5</sup> AD 04, 75 J

<sup>6</sup> CSV, n°848, p.238

<sup>7</sup> CSV, n°972, p.416

<sup>8</sup> CSV, n°777, p.123

*monachorum sint.* » ; ce que l'abbé Ventre traduit par : « *Nous interdisons à toute personne de construire une nouvelle église dans les limites des deux paroisses d'Allons et de Blieux, sans le consentement de l'évêque, de l'abbé et des moines de Marseille. Si l'église est construite, elle appartiendra aux moines.* ». L'église d'Allons est mentionnée une dernière fois à la fin de la charte selon ces termes : « *Ego Aldebertus, Senescensis ecclesie episcopus, hanc cartam scribi feci et manu propria firmavi clericosque firmare rogavi, salva reverentia Senescensis ecclesie et annuali censu in ecclesiis de Alonz et de Bleus* », soit : « *Moi Aldebert, évêque de l'église de Senez, ai fait écrire cette charte, je l'ai signé de ma propre main et j'ai prié mes clercs de la signer, sauf le respect de l'église de Senez et le cens annuel à prendre sur les églises de Blieux et d'Allons.* ».

Si l'on se concentre uniquement sur Allons, ces deux phrases sous-entendent qu'il n'y a qu'une église dans le territoire du village. Et si l'évêque se réserve un cens annuel sur une église appartenant aux moines de Saint-Victor c'est qu'elle doit servir d'église paroissiale à une communauté. De plus il apparaît régulièrement dans les notes de l'abbé Ventre que l'ancienne chapelle Saint-Martin a de tout temps été paroissiale. On peut en déduire qu'une communauté s'est établie de manière durable à Allons depuis le XII<sup>ème</sup> siècle.

L'église Saint-Martin apparaît une dernière fois dans le Cartulaire en 1135<sup>9</sup>. Il s'agit de la confirmation des biens de l'Abbaye par le Pape Innocent II du 18 juin 1135. Comme en 1113 dans la confirmation de Pascal II, Allons est notée en tant que « *cellam de Alunz* ». Seule l'orthographe d'Allons diffère, chose courant à cette époque.

Dans l'enquête comtale de 1278, dont nous reparlerons, on comprend que l'église Saint-Martin relève toujours de l'abbaye. Le curé, Raynaud d'Aix, est en effet nommé par les moines de Saint-Victor et l'église est tenue par un prieur. C'est la première fois qu'un prieuré est clairement mentionné ; même si les descriptions précédentes faisaient état d'une église et de ses dépendances.

La liste suivante des possessions de l'abbaye date de 1337 et Allons n'y figure plus. On peut donc supposer que c'est entre ces deux dates, 1278 et 1337, que le prieuré ne relève plus de Saint-Victor. La tradition locale veut qu'il ait été rattaché à l'ordre des Templiers. L'évêque Soanen, dans le procès-verbal de sa visite de 1708, rapporte que « *tout autour de la vieille église paroissiale, où l'on voit encore des masures et des caveaux, et les habitants nous ont assuré qu'on y a trouvé dans la terre des tombeaux très grands et très propres qu'on croit avoir été faits par les Templiers, à qui, dit-on, cette église appartenait* ». Aucune preuve écrite ou archéologique attestant d'une présence templière à Allons n'a été trouvée mais cela semble peu probable, d'autant plus que l'Ordre est dissout en 1312. Et même si les Templiers sont bien avérés dans le département, et comme le dit l'Abbé Ventre : « *à une certaine époque le recours aux Templiers était une façon de solutionner les difficultés historiques, façon très simple il faut en convenir, mais pas toujours très sûre* ».

---

<sup>9</sup> CSV, n°844, p.227

Il semble que le prieuré soit revenu au diocèse de Senez et qu'il soit devenu un prieuré-cure, c'est à dire qu'il est dorénavant desservi par un membre du clergé séculier et non plus régulier. En 1350, dans le rôle des décimes du diocèse de Senez, le prieur d'Allons et de Vauclause apparait pour 4111 livres. Tous les établissements religieux étaient concernés par les décimes : évêché, chapitre, collégiales, abbayes, prieurés, chapelles,... ce qui ne fait pas de ce document une réelle preuve du transfert du prieuré des moines de Saint-Victor au diocèse de Senez. Nous ne possédons aucun document indiquant ce transfert ou une vente et nous ne pouvons faire que des suppositions.

L'évêque Soanen, toujours en 1708, nous signale ceci : « *L'église d'Allons, qui autrefois était à cinq cens pas du village, sous le titre de St Martin de la Sappie* ». Selon Vincent Buccio, archéologue au département des Alpes-de-Haute-Provence, le mot Sappie ou Sappée fait référence aux sapins qui entourent le site de la chapelle. Ce terme ajouté à la titulature de la chapelle servait simplement à la différencier des autres Saint-Martin.

#### Affouagement et enquêtes comtales : le village d'Allons

C'est à partir du XIIIème siècle que les premières mentions sur le village d'Allons apparaissent. Il s'agit de documents fiscaux permettant au comte de Provence de mieux connaître son comté et donc de mieux l'imposer. En recoupant ces données avec celles que nous possédons sur les seigneurs du village, nous arrivons à mieux cerner ce que pouvait être Allons.

Le premier document nous certifiant la présence d'hommes est l'affouagement de l'année 1200. L'affouagement est un dénombrement des foyers en vue de l'imposition. Celui d'Allons fait état d'un feu et trois quarts. Le terme de feu correspond à une unité de mesure pour l'impôt et non au nombre d'habitants. Même si le calcul est encore beaucoup discuté, les historiens s'accordent à multiplier le nombre de feu par cinq pour donner un indicateur moyen du nombre d'habitants. Un feu trois-quarts correspondrait donc pour Allons à environ sept personnes.

Les deux documents suivants sont des enquêtes organisées pour le comte de Provence, Charles Ier d'Anjou, afin de faire le bilan de ses droits et revenus.

La première date de 1252 fait part du nombre surprenant de seigneurs : ils sont onze à se partager la seigneurie d'Allons. Michel Bourbao nous en cite quelques-uns : R. Feraudus, Salvangnus de Annoto, Lauterius de Aloncio, Feraudetus, Gill., P. Hugo, Bernard Gerinus, Gill. Ripertus, R. Ripertus et Rollandus. La plupart possédait d'autres seigneuries, et ils ne devaient probablement pas vivre en permanence à Allons. La preuve figure dans le village actuel d'Allons : les seuls châteaux connus sont en réalité de grosses maisons assez similaires aux autres et qui doivent certainement dater de l'époque moderne.

Selon Bourbao : « *les seigneurs des villages comme Allons étaient généralement de « petits seigneurs » aux pouvoirs limités. Ils devaient leur titre à la possession de terre : les fiefs* ». Allons n'a jamais été riche et ses habitants devaient être pour la plupart, voir même tous, des paysans dont les principales sources de revenus étaient l'agriculture et le pastoralisme. De plus la vallée a toujours été isolée et les communications avec l'extérieur difficiles, forçant les Allonsais à vivre en autonomie au rythme des travaux agricoles et de la transhumance. L'enquête mentionne des prés pour le foin et le grain, la présence d'animaux comme des chevaux, des bœufs et des moutons.

Les relations entre des seigneurs trop nombreux et des paysans aux maigres revenus étaient bien sûr mauvaises. Une plainte des habitants a été enregistrée par les enquêteurs et fait état d'injures, de violence, des lourdes taxes, d'abus et de vols ; on verra apparaître ce type de plainte jusqu'au XVIIIème siècle.

L'enquête de 1278 fait office de premier recensement pour Allons. On y apprend que de onze seigneurs en 1252, on passe à cinq. On y compte trois maisons nobles, 112 feux et 80 hommes aptes à porter les armes. On peut ainsi estimer qu'Allons en 1278 devait compter plus ou moins 200 habitants. Le dernier recensement du XIVème est cité par le site de l'Inventaire Régional dans sa fiche sur Allons. Il est fait état de 89 feux de queste (un impôt) en 1315, ce qui nous fait évaluer la population entre 400 et 500 habitants, soit quasi le double en une trentaine d'année. Bourbao attribue cette augmentation constante au grand défrichement de l'époque et donc aux installations qui en résultent.

### Vauclouse

A l'entrée de la vallée, à environ cinq kilomètres d'Allons, sur un éperon dominant les vallées du Verdon et de l'Ivoire, se trouvait un fief dont l'histoire est mêlée à celle d'Allons. Mêlés par la proximité et par les seigneurs, Vauclouse et Allons sont pourtant deux fiefs distincts jusqu'à la Révolution.

La position du site de Vauclouse en fait le gardien de la vallée et il en porte le nom : *Vallis Clausa* ou Vallée Clause. Dominant la rive gauche du Verdon, les entrées et sorties de la vallée pouvaient être contrôlées depuis le site. Ce rôle de surveillance est appuyé par une ancienne fortification, aujourd'hui en ruines. Certains parlent de forteresse, d'autre de château, on y signale des éboulis en contre bas et les ruines d'une tour médiévale de plan carré. De ce point on voit très bien la chapelle Saint-Martin et jusqu'à Argens et Saint-André selon Bourbao.

L'enquête de 1278 y mentionne 26 hommes aptes à porter les armes ainsi que 16 foyers mais aucune église. En 1303 on y compte 16 feux de queste et 12 en 1315, soit entre 80 et 60 habitants. Le mariage de Pons de Villeneuve avec Catherine de Vauclouse en 1380, fait entrer le fief de Vauclouse, d'Allons mais aussi de la Mure, Saint-André, Troins (rattaché à Saint-André au XVIIIème siècle) et d'autres encore dans la grande famille des Villeneuve.

En 1390, Raimond de Turenne assiège la forteresse. Jacques de Vaucluse, secouru par le sénéchal de Provence Georges de la Marle, résista au vicomte. Cependant le comte de Provence donna l'ordre de détruire la forteresse par mesure de sécurité un an après. Malgré cela, Vaucluse n'est pas rayé de la carte puisqu'il est érigé en baronnie par François Ier en 1544 et une ferme y est cadastrée en 1838.

### III - Du XIV ou XVIème : de peste en guerres

La population d'Allons et de Vaucluse chute brutalement entre le XIVème et le XVème siècle. Le dénombrement de 1471 fait état de 19 feux à Allons contre 89 en 1316 : la population passe d'environ 400 habitants à moins de 100. A partir de cette date, plus aucun habitant n'est comptabilisé à Vaucluse.

Cette chute démographique est visible dans tout le pays et l'une des causes principales est la peste noire qui sévit à partir de 1347 et qu'on reverra en 1361 et 1371-1373. Les guerres incessantes du Moyen Age donnent naissance aux « grandes compagnies » ou « routiers » : des mercenaires qui en temps de paix vivent en pillant les populations. Ce phénomène tend à se calmer vers 1370 mais un nouveau conflit apparaît en Provence : depuis la mort de la Reine Jeanne en 1382, le comté se retrouve divisé entre Louis d'Anjou, adopté par Jeanne, et Charles Duras ; sans oublier les ravages du vicomte de Turenne. Ce dernier réclamait à la maison d'Anjou des terres qui lui avaient été confisquées par le Comte en gage de punitions pour ses précédentes révoltes.

Le passage des routiers, du vicomte de Turenne, la peste et la guerre de succession affaiblissent considérablement la Provence, et ce à tous les niveaux : démographique, économique, financier,... Les villes et villages se recentrent, les biens monastiques sont pillés, les récoltes ravagées ou volées,...

Le XVIème siècle met de nouveau notre département à rude épreuve. En effet, le roi François Ier engage la France dans les guerres d'Italie et fait de la Provence et de nos montagnes un champ de bataille. Devant l'invasion du roi de France dans les Etats du duc de Savoie, l'empereur Charles-Quint envahit la Provence en 1533. Féraud nous raconte que pour empêcher l'armée impériale d'avancer et de se nourrir, les campagnes sont ravagées et les provisions sont détruites dans les arrondissements de Sisteron, de Castellane et de Barcelonnette.

Le XVIème siècle est surtout connu pour les guerres de Religion opposant catholiques et protestants. D'après Féraud, les premiers heurts commencent en 1559 à Barcelonnette et les partisans du protestantisme ne cessent de se multiplier. Parmi les différents saccages, nous pouvons citer ceux du chevalier de Saint-Estève et de son frère qui rasèrent le château de Thorame-Basse et incendièrent Annot au nom du protestantisme.

Le procès-verbal d'une visite paroissiale du XVIIIème mentionne l'assassinat de Balthazar de Réquiston, co-seigneur d'Allons, vers 1560<sup>10</sup>. En effet, un arrêt de la cour de cette même année impose une messe annuelle au village pour le repos de son âme. L'évêque n'en dit pas plus mais les seigneurs du XVIIIème se plaignent que depuis quelque temps cette messe n'est plus dite. La suite du procès-verbal nous apprend également qu'en 1562 il n'y avait plus que trois prieurs dans le diocèse de Senez : un à Chasteuil, à Taloire et à Allons.

---

<sup>10</sup> AD 04, 75 J



La production de documents est touchée par ces périodes de crise et nous retrouvons des informations sur Allons qu'à partir du XVIème siècle. La situation semble s'être apaisée dans la première moitié du siècle puisque de 19 maisons habitées en 1471, Allons passe à 40 en 1504. Curieusement le nombre de maisons habitées augmente encore malgré le contexte : elles sont 60 en 1540<sup>11</sup>. Bourbao pense également que les hameaux de la Moutière et de la Forêt datent de cette époque. Le texte le plus ancien dans les archives communales est également de cette époque. Il traite d'un four et d'un moulin et date de 1584.

Un dernier renseignement nous apparaît pour cette période. Il s'agit de la nomenclature de l'évêque de Senez, Jean Clause, de 1564 où le prieuré d'Allons figure. D'après l'abbé Ventre, le prieuré se serait sécularisé : il n'appartient plus à une communauté religieuse et sert dorénavant uniquement la paroisse d'Allons. Il semble pourtant que l'église Saint-Martin a toujours eu le rôle de paroissial. L'évêque de Senez dans sa visite de 1708 rapporte que « *L'église d'Allons, qui autrefois était à cinq cens pas du village, sous le titre de St Martin de la Sappie, a été paroissiale de tout tems* ». Il est en effet possible qu'une église appartenant à une abbaye puisse servir d'église paroissiale en même temps. Soanen parle de l'église au passé et qui est à « *cinq cens pas du village* », ce qui veut dire qu'une nouvelle église paroissiale a été bâtie entre temps. Elle est desservie depuis le XVIIème, et peut-être avant, par un prieur ou prieur-curé. Ventre nous en cite trois : Octavien de Réquiston en 1596 (qui était en réalité chanoine de la cathédrale de Senez), Alexandre Pascalis et Pierre Pascalis de 1694 à 1696.

---

<sup>11</sup> BARATIER Edouard, *La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle*, (avec chiffres de comparaison pour le XVIIIe siècle), SEVPEN, Paris, 1961

## IV - XVIIème – XVIIIème siècle : Allons à la fin de l’Ancien Régime

Les troubles s’apaisent au siècle suivant mais de nouvelles épidémies de peste dévastent le pays dans les années 1630 et 1720.

La production de documents s’étoffe à partir de la fin du XVIIème et l’affouagement de 1698 nous révèle où en est notre village après la rudesse des siècles précédents.

On compte au village 25 maisons occupées, contre 60 il y a 158 ans, et 30 familles<sup>12</sup> ; baisse qui peut s’expliquer par les événements de la fin du XVIème. Les habitants du village se plaignent aux enquêteurs de l’état du terroir. Les défrichements, les nombreux troupeaux, associés au climat méditerranéen et au relief montagneux provoquent l’érosion des sols et le ravinement des versants. De plus le comportement des seigneurs n’améliore pas la qualité de vie des Allonsais : « *la communauté n’a aucun bois ni pasturage les habitants ont seulement permission de couper du bois par toute la terre à la réserve du Deffens pour leur usage et de faire pette leurs bestiaux dans la terre basse et hors des montagnes* ».

La série B des Archives Départementales, consacrée à la justice, mentionne plusieurs procès entre les seigneurs et les habitants, en voici un exemple : « *En 1770, Jean-Charles d’AUTANE présente une requête de plainte contre Marie PELLEGRIN qui c’était exclamée « Tout seigneur que vous êtes, je vous casserai la tête d’un coup de rocher* »<sup>13</sup>. Charles d’Autane était apparemment connu pour avoir appliqué de manière très stricte ses droits seigneuriaux.

Le village appartient toujours à différents seigneurs, et nous pouvons citer parmi eux les trois plus importants. Les Requiston possèdent une partie du fief depuis le XIIIème et avaient leur maison tout au bout du village, sous l’éperon rocheux. Certains membres de la famille d’Autane, comme les Requiston, vivaient en permanence à Allons et ils en possédaient la plus grande partie au XVIIIème. Leur maison se trouve sur la place du même nom, au centre du village. Jean-Annibal de Richery fut le premier de cette famille à Allons. Il y acquit des terres alors qu’il était encore roturier et il devint noble au début des années 1700. Nous pouvons également citer les Villeneuve qui possédaient Vauclouse au XIVème.

Le nombre d’habitants augmente au XVIIIème, de 30 familles en 1698 on passe à 50 pour 30 maisons habitées en 1728. En 1765, il est question de 62 maisons<sup>14</sup>. Les dernières données démographiques pour le XVIIIème viennent de l’abbé Ventre : « *Le 1er janvier 1788 [...] Considérant que la Communauté d’Allons n’est composé que de 80 habitants ou chefs de famille tout ménagers qui*

---

<sup>12</sup> BARRATIER Edouard

<sup>13</sup> AD 04, B 1237

<sup>14</sup> BARRATIER Edouard

à cause de leur état et de leurs occupations sont toujours journallement en partie absent de ce lieu... »<sup>15</sup>. Achard évalue le nombre d'habitants à 450, en comptant les enfants.

### Visites pastorales

A côté des documents fiscaux, les visites pastorales de la fin du XVIIème et du XVIIIème sont une grande source d'informations. L'abbé Ventre nous les rapporte dans ses cahiers et elles font le même constat quel que soient les années : le village est pauvre et peine à faire les réparations exigées par l'évêque.

Le premier procès-verbal résume la visite pastorale de 1695. Le sanctuaire de l'église y est décrit dans un état de ruines, la chapelle Saint-Domin sert de bergerie, et le cimetière est également loin d'être convenable : « *son éloignement donnant lieu à bien des indécences et profanations et estant en hyver fort difficile d'y porter les morts* ». Certains habitants demandent même qu'on en construise un nouveau. Il était en effet toujours à côté de la chapelle Saint-Martin et l'ancien accès, qui était déjà difficile, n'est plus praticable aujourd'hui depuis longtemps à cause de la faille qui le traverse et qui s'est considérablement agrandie. (ANNEXE 4)

L'église dont il s'agit dans la visite n'est pas notre chapelle Saint-Martin mais l'église paroissiale Saint-Martin qui est au village. Nous ne savons pas quand la chapelle a été abandonnée ou détruite, ni, quand la nouvelle fut construite. Elle ne doit pas être neuve en 1695 au vu des paroles de l'évêque : à la fin de son procès-verbal il exige que le « *sanctuaire sera abattu et refait tout de neuf, en carré et sans ovale, pour donner plus de place au chœur. [...]. L'église sera pavée de briques ou de pierres* ». Les enterrements successifs dans l'église ont raison du pavé et il est habituel de les voir en mauvais état dans les écrits. Si l'église d'Allons a besoin d'autant de réparations c'est que : soit elle a été construite depuis longtemps, entre le XIVème et le XVIIème, soit que les matériaux utilisés sont de mauvaise qualité. Le village ayant toujours été pauvre, il peut s'agir également des deux possibilités.

La deuxième visite rapportée est effectuée en 1697. Les réparations demandées n'ont pas été exécutées, le nouvel évêque (Jean Soanen) demande que le sanctuaire soit reconstruit en entier et qu'on « *fera un canal pour détourner l'égout des eaux qui traverse la nef* ». Le cimetière n'a pas été réparé non plus et l'évêque exige à la fin de sa visite qu'il soit mis en état ou transféré.

L'évêque revient à Allons en 1708. L'église a été réparée mais le canal n'a pas été construit, le pavé est toujours inégal et « *la voûte est ouverte d'un bout à l'autre, avec une grande fente dans le premier arc doubleau* ». Il nous en dit plus sur l'état du cimetière : « *l'on voit encore des mesures et des cavots [...] tout ouvert aux bêtes, les murs de pierre sèches étant trop bas* » et il refait les mêmes

---

<sup>15</sup> AD 04, 75 J

recommandations que lors de sa précédente visite : « *que le cimetière soit entouré de murailles à chaux et à sable et de pierres sèches, à moins que, selon le désir de beaucoup, on ne préfère en construire un nouveau près de l'église paroissiale* ». Le cimetière n'est pas encore déplacé en 1715, date de la troisième visite de Soanen, mais on a suivi ses recommandations, comme pour l'église.

Nous rapportons de son procès-verbal un commentaire sur le comportement des Allonsais : « *Les enfants sont bien instruits et pourtant dérangent. Il y a des jeux de boules fréquents durant le catéchisme et quelquefois durant les Vepres ; les cabarets sont ouverts aux joueurs qui chantent de mauvaises chansons durant les offices. [...]. Le jeune de Requiston a rétabli la danse aux festes et un jour il alla avec des compagnons armez d'hâches et de marteaux pour forcer la porte de l'église et le soir ils dansèrent autour d'une croix.* » ou encore « *La chapelle champêtre [Saint-Domin] est en mauvais état. On y a dansé le jour de la fête et tiré des coups de fusils pendant la procession* ».

Les visites suivantes n'apportent pas d'éléments nouveaux. En 1753 le nouvel évêque, Monseigneur de Vocance, constate que l'église a besoin de réparations au toit et au clocher mais les matériaux nécessaires étaient déjà sur place, prêts à être utilisés. Dans ces visites le cimetière y est toujours décrit dans un mauvais état et difficile d'accès. Il faut attendre 1780 pour que le conseil de la communauté « *donne pouvoir aux sieurs consuls de traiter avec M. d'Autane, seigneur du lieu, au sujet de l'emplacement d'un nouveau cimetière qui est absolument indispensable* »<sup>16</sup>. Le nouveau cimetière ne sera pourtant réalisé que vers 1790.

### Révolution Française

« *Mais déjà se font entendre les premiers grondements de l'orage qui va s'abattre sur la vieille France* »<sup>17</sup>. Comme pour le reste du pays, Allons, à la veille de la Révolution subit les conséquences des mauvaises récoltes, des droits seigneuriaux, le village est pauvre et endetté,.. En 1783 suite à un gros orage, le Conseil fait part de ses inquiétudes « *découragés par cet événement déplorable et par la mauvaise récolte de l'année précédente, de plus, accablés par les charges et les dettes considérables dont la Communauté est engorgée, une émigration presque générale est à craindre* »<sup>18</sup>. Cependant, d'après Ventre, il ne s'est rien passé de marquant en 1789 à Allons. La Constitution Civile du Clergé du 12 juillet 1790 supprime l'évêché de Senez, Allons fait dorénavant partie du département des Basses-Alpes et le prieur d'Allons (Silvestre Antoine d'Ailhaud) prête serment à la nouvelle Constitution (il se rétractera ensuite). L'abbé Charles-Alexandre de Richery, alors vicaire, et un des membres de la famille de Richery les plus appréciés, refuse le serment et s'installe à Allons pendant deux ans où il y administre le diocèse. Il finira par quitter la France pour ne revenir qu'en 1801.

Au début des années 1920, la paroisse publia plusieurs bulletins. A côté des bonnes paroles et de quelques prières, on y trouve des passages de l'histoire d'Allons : « *Un état de la population conservé*

---

<sup>16</sup> AD O4, 75 J 01 Abbé Ventre

<sup>17</sup> AD O4, 75 J 01 Abbé Ventre

<sup>18</sup> AD O4, Per 171

aux archives municipales nous donne quelques détails sur les habitants d'Allons, en 1790. A cette époque, la population est composée de 86 habitants (chefs de famille) ; il y a 15 vieillards hors d'état de travailler et 15 infirmes, 100 enfants pauvres hors d'état de gagner leur vie ; excepté 8 ou 10 habitants, tous les autres ont besoin de secours ». Cette citation vient confirmer le pauvre état dans lequel devait être le village.

Pour revenir à notre chapelle, elle figure en ruines sur la carte de Cassini (1778) et est désignée en tant qu'« Ancienne Eglise ». Le cimetière est également signalé. Ils le seront encore en 1838, sur le cadastre napoléonien. Ces deux documents viennent confirmer le fait que l'église est abandonnée et que le site servait toujours de cimetière au XVIIIème. (ANNEXE 5)

Le fait est encore confirmé par Ventre dans ses notes lorsqu'il relate la visite pastorale de Monseigneur de Castellane, évêque de Senez, de 1787. Il fit à cette occasion quelques recommandations : « *il se rend au cimetière, fort éloigné. Le chemin qui y mène est, au delà du vallon, fort étroit, pénible et dangereux au temps de neiges. L'évêque ordonne qu'il soit élargi, adouci et qu'on fasse en cet endroit un aqueduc rempli de pierres pour le dessécher* ». On y apprend également que l'Abbé de Richery, alors vicaire général, amena les reliques de Saint-Martin à Allons le 10 juillet 1775.

Parmi les seigneurs d'Allons, nous sommes sûr que la famille d'Autane a émigré puisque leurs biens ont été confisqués puis vendus. Dans les notes de Ventre, on retrouve une lettre des administrateurs du district de Castellane adressée à la municipalité d'Allons le 24 octobre 1792. Il est question dans cette lettre de la vente du troupeau de « *l'émigré Dautane* » qui doit avoir lieu le 29 octobre. D'autres de leurs biens apparaissent dans la série Q des archives départementales de Digne, il s'agit de terres et de bastides, d'un moulin, d'un four,... On peut également lire « *les habitants dudit allons qui consistent au nombre de quatre vingt dix, ne possèdent que quelques fons les plus arides, ardues et les moins fertiles* »<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> AD 04, 1 Q 65

## V- XIXème-XXème : de l'exode à l'isolement

A la fin du registre n°1 des notes de l'Abbé Ventre, une lettre provenant de la *Semaine Religieuse de Digne*<sup>20</sup> du 4 février 1898 raconte la venue à Allons du Comte Charles d'Autane (qui a retrouvé sa particule). On y trouve des informations intéressantes sur les demeures des anciens seigneurs :

*« Au sortir de l'église, MM. d'Autane et de Rey commencèrent la visite des anciens châteaux d'Allons. Ces vieilles demeures seigneuriales, occupées aujourd'hui pas de nombreux propriétaires, sont encore assez bien conservées, malgré quelques légères (!!!!) transformations. Le château de Monseigneur de Richery, évêque de Senes (!!!) [Erreur : il fut évêque de Fréjus] et plus tard archevêque d'Aix, en 1829, a d'abord attiré leur attention par son escalier aux vastes proportions et ses murs noircis de vétusté. Le château de Réquiston, situé à l'extrémité du village, ne laisse plus que de rares vestiges de son glorieux passé. Quelques pans de murs, couverts de mousse et de lichen, surplombant du haut du rocher le petit ruisseau de l'Ivoire (nom de la rivière d'Allons) qui coule tranquillement à ses pieds, et semblent depuis de longues années, braver la fureur impuissante des éléments. Enfin, le château d'Autane, le plus vaste des trois, a été de la part de ses nobles visiteurs, l'objet d'une longue et minutieuse attention. De gracieuses moulures décorent çà et là les vieux plafonds. La rampe et la colonne en fer du grand escalier ont résisté aux ravages de la tourmente révolutionnaire. La lourde porte massive et vermoulue du corridor d'entrée devait autrefois opposer une barrière sérieuse à l'ennemi, avec ses imposantes ferrures et sa serrure aux dimensions respectables. Tous ces vestiges du passé, dans une demeure si longtemps habitée par ses ancêtres, ont laissé dans le cœur du jeune comte d'Autane une profonde impression. Il a promis de revenir parmi nous. M. d'Autane sera toujours reçu avec honneur, avec joie ; il trouvera ici que des amis sincères et dévoués, qui se feront un devoir de montrer une fois de plus à leur nouveau bienfaiteur, l'hommage de leur reconnaissance. Signé : un ami. »*

Cette description laisse penser que la Révolution à Allons n'a pas l'objet d'acharnement ou de violence sur les biens de leurs anciens seigneurs ; les échos de leur relation auraient pourtant pu faire croire l'inverse. Mais il était plus avantageux, et plus malin, de les racheter et les occuper, comme ils le firent.

### Restaurations

La pauvreté du village est encore visible dans les écrits au XIXème. Face aux réparations nécessaires au presbytère, le Conseil Municipal répond dans ses délibérations : « *Considérant ensuite la pauvreté de la commune les dettes dont elle est chargée et le manque presque absolu des fonds, le*

---

<sup>20</sup> Revue diocésaine parue de 1880 à 1926

*conseil exprime la peine qu'il ressent de ne pouvoir faire face à la demande qui lui est faite par le conseil de fabrique<sup>21</sup> »<sup>22</sup>, idem en 1854 : « l'état de misère des habitants de la commune »<sup>23</sup>.*

Malgré cette pauvreté la commune se résolut à réparer son église. C'est toujours dans les notes de l'Abbé Ventre que ces réparations figurent : en 1838, le clocher et le toit sont réparés, au tour du sanctuaire, de la chaire et de la tribune dans les années 1840, on y voit également le renouvellement de quasi tout le mobilier (tableau, armoires, lustre, fonds baptismaux,...), on consolide le confortement de l'église avec deux barres de fer en remplacement des poutres en bois en 1868, la sacristie en 1885,... La liste des travaux est encore longue à la fin du XIXème, ils se dispachent en plusieurs tranches en 1893 et 1895. Le vieux parquet fut notamment démolit et remplacé par des carreaux lithoïdes. On découvrit à cette occasion plusieurs tombeaux et ossements.

A chaque fois, ces travaux sont réalisés grâce à des dons et des quêtes, la commune ne participant que très légèrement. Le reste des dépenses est assurées par la fabrique et l'aide du gouvernement.

Dans les années 1850, le curé de l'époque, Monsieur Honnorat, se chargea de relever la chapelle Saint-Martin sous le nouveau vocable de l'Immaculée Conception, de Saint-Joseph et de Saint-Martin. Nous nous contenterons ici de signaler que le Conseil Municipal accepta cette reconstruction en 1855 et que la nouvelle chapelle fut bénie en 1856 ; les détails concerneront la troisième partie de cette étude.

Il est encore question du cimetière à la fin du XIXème. Pourtant déplacé à la fin du siècle précédent, le voilà encore dans un état épouvantable :

*« En juin 1881, le Conseil de fabrique se porta au champ funèbre et fut indigné de le trouver en si mauvais état. Considérant que les animaux immondes et carnassiers pouvaient s'y introduire sans obstacle, y ronger les ossements et même déterrer et dévorer les cadavres humains inhumés depuis peu, ce qui malheureusement, était arrivé une fois, il désira refaire le mur de clôture dans le plus bref délai, en ouvrant une souscription locale. Le cimetière fut restauré et on y érigea la croix centrale achetée à Toulouse au prix de 112 francs »<sup>24</sup>.*

Le XIXème siècle est à la fois le théâtre d'un renouveau religieux face à l'anticléricalisme révolutionnaire (renouveau visible à Allons), renouveau également politique, social et économique. Cet

---

<sup>21</sup> Les conseils de fabriques sont chargés de l'entretien des églises depuis leur rétablissement par le Concordat de 1801

<sup>22</sup> et <sup>23</sup> AD 04, E DEP 005/1D1

<sup>24</sup> AD 04, 75 J

élan de modernité signe pourtant comme une fin pour des petits villages comme Allons. Une fin, dans le sens où Allons, auparavant autonome, se retrouve à l'écart des nouveaux circuits économiques et vidé de sa population.

### Exode rural

Les principales, voir seules, activités des Allonsais sous l'Ancien Régime étaient l'agriculture, l'élevage et le pastoralisme. Ces activités créaient déjà un exode saisonnier : les bergers partaient lors de la transhumance et ceux qui ne restaient pas au village descendaient dans les départements voisins pour y travailler en tant que domestiques ou journaliers<sup>25</sup>. Les habitants se retrouvaient ensuite au village pour la moisson et les travaux des champs.

Le bois a également fait partie des maigres revenus de la commune. Cependant, comme c'était déjà le cas au XVIème siècle, la déforestation bouleverse le terroir. Devant l'ampleur des conséquences liées à cette exploitation, le gouvernement mis en place des lois à partir de 1860 visant à reboiser les terrains de montagne. Allons, si petit soit-il, bénéficia de ce plan nommé « Restauration des Terrains en Montagne » (RTM). Il y avait deux scieries à Allons au début du XIXème : la scierie Jauffret, à côté de la gare actuelle, et une plus petite à l'entrée du village. Une fabrique de poteaux télégraphiques s'est également implantée entre 1897 et 1900. Avec la tuilerie qui apparaît sur le cadastre napoléonien de 1838, dans la section A dite de Vauclause, ce sont les seuls aspects industriels qui se développèrent au XIXème dans notre village.

Cette nouvelle ère industrielle nécessite de la main d'œuvre et les villages se dépeuplent pour y répondre. La population à Allons atteint 520 en 1836 et ce chiffre ne cessera de descendre ensuite. Il passe à 378 en 1851 et s'effondre en 1892 et 1930 où il passe de 214 à 145.

Michel Bourbao nous indique également le nombre des exploitations agricoles : on en compte 134 en 1851 contre une trentaine en 1930.

### Modernisation

Les XIXème et XXème sont des siècles de grands changements, de bouleversements même. Les petits villages s'ouvrent, les habitants les quittent pour chercher du travail en ville, l'industrie, les échanges,... La première Guerre Mondiale est un facteur de ces bouleversements. Au-delà de l'horreur de la guerre, les hommes quittent la terre de leurs ancêtres, se rencontrent, se mélangent. Les villages sortent de leur isolement pour se reconstruire et se construire.

Il existait peu de routes au XIXème dans la Haute-Provence, il fallait par exemple emprunter un chemin muletier pour aller jusqu'à Digne. Dans la série S des archives (fonds des Ponts et Chaussées),

---

<sup>25</sup> « Intérimaire » de l'époque



on y voit plusieurs demandes concernant la route vers Allons, aujourd'hui D 52. Il est question de l'élargir afin que le camion de la poste puisse passer, elle était régulièrement bloquée en tant de neige et pas sécurisée (absence de parapet)<sup>26</sup>. C'est d'ailleurs en 1934 que le village eut son premier facteur. Il ne fut pas remplacé à sa mort dans les années 1950 et Allons est depuis desservi par la Poste de Saint-André. La *Statistique Agricole* de 1929 révèle qu'il n'y a pas encore de camions ou de camionnettes à Allons et il faudra attendre 1953 pour que la route principale soit goudronnée. Les rues du village le seront en 1971.

Le pont, permettant de traverser le Verdon pour aller à Allons, était auparavant en bois et emporté à chaque crue du fleuve. Il est refait en 1925 avec une charpente métallique.

En 1911, une ligne de chemin de fer est mise en service et une gare est construite au bout de la D52 : la gare Allons-Argens. Ce nouveau moyen de transport a permis de faciliter et favoriser le commerce des quelques produits du village : pomme de terre, lavande, bois, foin, paille,... Commerce qui se faisait autrefois à dos de mules.

Malgré les améliorations, les trajets restent difficiles et longs en montagne, et encore plus en hiver.

Ces changements s'inscrivent aussi dans le territoire. L'habitat était autrefois plus dispersé, des fermes isolées et des cabanons servaient aux agriculteurs en fonction des travaux à effectuer. Grâce à la mécanisation et à l'amélioration des outils, le travail est plus rapide et nous voyons ces bâtiments devenir des ruines. La première moissonneuse batteuse arrive à Allons en 1950.

Ces améliorations sont visibles au village : première cabine téléphonique en 1914, la source Fouent du raï est captée et peut desservir tout le village en 1936, l'électricité en 1948 et la télévision dans les années 1970, en 1982 le pont sur le Verdon est reconstruit pour pouvoir supporter des poids lourds,...

Malgré cette modernisation, Allons se vide. Le village perd de sa production et de son autonomie, les quelques auberges et épiceries disparaissent dans les années 1980-1990 et on ne compte plus que trente Allonsais en 1970. Les maisons abandonnées deviennent des résidences secondaires. Les améliorations sociales en sont une cause : ceux partis du village reviennent pour les vacances, grâce aux congés payés. Il n'y a plus que deux exploitations agricoles aujourd'hui, il n'y a plus de commerce, pas de travail et la seule administration est la mairie.

Depuis quelques années pourtant, la population se rajeunit et augmente. La crise économique, l'oppression des villes, les gens veulent de nouveau respirer et se ressourcer à la campagne. De 62 en 1982, on passe à 81 habitants en 1999 puis à 157 en 2015. Allons n'est pas un lieu de passage et il y a peu de tourisme à développer. Aussi petit soit-il, et malgré sa pauvreté, Allons continue de vivre.

---

<sup>26</sup> AD 04, S 2026

L'histoire d'Allons reste en grande partie un mystère. Les premières données dont nous sommes certains datent du XI<sup>ème</sup> siècle et font état de l'établissement du prieuré Saint-Martin d'Allons. Celui-ci relevait de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille et il n'en reste aujourd'hui que des ruines. Nous ignorons quand les Allonsais se sont installés à l'emplacement du village actuel.

Les documents fiscaux et les précieuses notes de l'Abbé Ventre nous permettent d'en apprendre davantage sur ce que devait être la vie du village. Le constat le plus important à retenir est la pauvreté des habitants et ce quelle que soit l'époque. Ses agriculteurs et bergers se voyaient privés des meilleures terres et taxés par des co-seigneurs trop nombreux. La Révolution française donna au village un second souffle mais pour un court instant. Cette révolution s'accompagna d'une modernisation rapide, puis arriva l'industrialisation, les Guerres Mondiales,... et l'isolement de notre village contribue à sa dépopulation.

Allons est pourtant toujours là. Le village s'adapte à son époque. Et malgré ses handicaps, qui en font aussi ses avantages, il perdure.

## DEUXIÈME PARTIE – LA CHAPELLE SAINT-MARTIN ET SA TOUR TEMPLIÈRE DU XIÈME AU XIIIÈME SIÈCLE

### I – La première chapelle Saint-Martin : constat historique et archéologique

L'ancienne chapelle Saint-Martin apparaît pour la première fois dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Victor en 1070. Elle est alors église paroissiale est donnée par deux frères qui possèdent des biens à proximité (Annot, Méailles, Le Fugeret,...). En 1090, une seconde charte mentionne de nouveau : l'église Saint-Martin, un cimetière de trente pas ecclésiastiques qui l'entoure et des chapelles. On retrouve cette même description en 1123, toujours dans le Cartulaire, et l'on sait que le prieuré est resté à Saint-Victor jusqu'en 1278 minimum. C'est à cette date que le Comte de Provence ordonna une enquête sur Castellane et ses environs afin de connaître ses droits et ses revenus ; le curé d'Allons est nommé par l'abbaye marseillaise dont dépend toujours le prieuré. Ce n'est plus le cas en 1337 lorsqu'Allons disparaît de la liste des possessions de Saint-Victor. L'abbé Ventre, dans ses notes, nous apprend qu'elle était connue sous le vocable Saint-Martin de la Sappie ou Sappée et qu'elle a toujours servi d'église paroissiale.

Voici tout ce que nous rapportent les écrits sur la première chapelle Saint-Martin. A la demande de la commune, un diagnostic archéologique a été effectué sur le site de la chapelle par Vincent Buccio, archéologue au Département des Alpes de Haute Provence.

Le rapport de fouilles nous permet de savoir à quoi pouvait ressembler cette chapelle, il confirme les écrits du XIème et nous donne d'autres informations.

Le diagnostic a révélé la présence de plusieurs constructions antérieures à celle qui est conservée aujourd'hui et il s'agit très probablement de la chapelle mentionnée par les textes du XIème et XIIème siècles.

Une partie d'un mur en forme d'arc de cercle a été découvert au Sud du pied de la tour, sa forme arrondie et son orientation Est-Ouest nous permettent de supposer qu'il s'agit des vestiges de l'abside de cette première chapelle (mur [301] ANNEXE 6a). Le mur [302], en face, correspondrait au gouttereau Nord de la chapelle. Ces deux maçonneries ont été construites avec soins : les pierres de parement en tuf sont bien taillées et appareillées et les mortiers sont de très bonnes qualités. Le diamètre supposé de cette abside est de 5,20 mètres environ.

L'appareil et l'épaisseur du mur [401], à l'Est, ne présentent pas les mêmes caractéristiques que l'abside ; malgré son emplacement, il ne s'agit pas des restes de la façade XI-XIIème. Vincent Buccio pense qu'il pourrait être question ici d'un bâtiment adossé à la façade de la première chapelle. Les chartes de Saint-Victor mentionnent en effet « l'église Saint-Martin et ses ANNEXES ». Plusieurs anomalies topographiques, représentées par un fuseau rose (ANNEXE 6b) pourraient correspondre à ces annexes.

On peut aussi supposer qu'il s'agit d'ancienne clôture ou encore de tombeaux dont parle l'abbé Ventre dans ses notes.

La remarquable tour adossée aux chapelles XIème et XIXème aurait été le clocher de la première chapelle. Le diagnostic archéologique révèle que cette tour-clocher est postérieure à la chapelle XIème et qu'elle est venue s'adosser contre son mur Nord. En effet, lorsque l'on regarde les restes de la tour aujourd'hui (ANNEXE 7), la façade Sud est absente et un arrachement est visible quand on la regarde de profil (Est-Ouest). Cet arrachement correspondrait à la reprise du mur de la chapelle afin d'y insérer la tour-clocher (ANNEXE 8). Ainsi, le mur gouttereau Nord de la chapelle formait le mur Sud de la tour-clocher adossée. Ce mur a dû être modifié afin que la tour puisse s'y encastrier et qu'il puisse la soutenir. Une maçonnerie ou une poutre servant de sablière a sans doute été ajoutée (ANNEXE 8, élément rose). La charpente de la chapelle a très certainement dû être adaptée pour ce nouvel aménagement, comme le laissent supposer les trous visibles au-dessus de l'arrachement. De la base jusqu'à la hauteur de l'arrachement il y a 3,80 mètres, la hauteur actuelle est de 7 mètres, on peut estimer que cette tour pouvait atteindre une dizaine de mètres. Cette donnée est purement hypothétique puisqu'il est impossible de connaître le couvrement de cette tour.

Les bossages présents dans les angles de la tour sont des indices de datation et font estimer sa construction au XIIIème siècle au plus tôt, confirmant ainsi l'hypothèse que la tour est venue s'adosser à la chapelle préexistante.

Les élévations de la tour sont toutes chaînées, ce qui nous permet de savoir qu'elle a été bâtie en une seule fois. Cela traduit également que sa réalisation répondait à une volonté précise, qui a fait l'objet d'un programme spécifique.

Des ossements épars présent dans le sol atteste de la fonction de cimetière du site, dont parle les chartes de Saint-Victor et les notes de l'Abbé Ventre. Les textes du XIXème mentionnent des ossements visibles à cause de l'état déplorable du cimetière. Les anciens racontaient qu'il y avait de grands caveaux qu'ils attribuaient aux Templiers.

Des fragments de crâne et la partie supérieure d'un enfant d'entre 6 et 14 mois ont été retrouvés dans le sondage 2 au Nord, devant la façade XIXème. D'autres fragments ont été découverts à l'Est de la tour dans le sondage 3 (ANNEXE 6b).

La chapelle XIème est donc facilement repérable par l'orientation Est-Ouest de son abside. La fonction de cimetière est aussi prouvée grâce aux ossements. La tour reste en partie un mystère. L'archéologie révèle qu'elle a essentiellement servie de clocher, cependant les textes et la tradition la désignent comme une tour de guet templière.

## II – Tour-clocher ? Tour de guet ? Tour des Templiers ? Similitudes des chapelles et des tours dans les environs d’Allons

Nous l’avons vu, la construction de ce qui serait vraisemblablement une tour-clocher répondait à un objectif, à un programme de travaux spécifique à cette réalisation. Et les élévations chaînées entre elles justifient sa construction en un temps.

L’utilisation de cette tour est discutée et discutable. Certains y voient un simple clocher, d’autres une tour de guet reliée à un système de surveillance plus vaste.

### A) Tour-clocher

Le diagnostic archéologique nous permet de penser que son rôle principal était celui d’un clocher. La tour fait 3.40 mètres sur 3 et son élévation actuelle atteint 7 mètres, on peut vaguement estimer qu’elle pouvait atteindre une dizaine de mètres. Ces dimensions créent un espace très réduit à l’intérieur de la tour et une faible visibilité vers les alentours. L’ouverture que l’on voit en haut de la face Sud de la tour correspondrait à celle de la chambre des cloches.

L’insertion de cette tour dans la chapelle XIème est l’argument le plus probant quant à son utilisation de clocher. Comme nous l’avons vu plus haut, le mur gouttereau de la chapelle a très probablement dû être modifié afin d’y accoler la tour.

La date de construction de cette tour a été estimée au minimum au XIIIème siècle par l’archéologue. Même si l’on voit davantage de chapelle rurale coiffée d’un clocher-mur, ou clocheton, aujourd’hui, ce type de clocher-tour n’est pas surprenant à cette époque. La construction d’un clocher-tour est en effet plus simple qu’un clocher-mur : ce dernier vient ajouter du poids sur la toiture de l’édifice tandis qu’une tour accolée répond à moins de contrainte pour le bâtiment.

Nous retrouvons ce type de clocher dans les environs sur des édifices plus importants, des églises paroissiales généralement, comme l’église Notre-Dame de l’Assomption de Moustiers-Sainte-Marie bâtie au XIIème siècle avec son clocher (l’église est originaire d’un prieuré de l’Abbaye de Lérins) ou encore l’église Notre Dame de Vauvert de la Palud-sur-Verdon avec son clocher du XIème siècle (ANNEXE 9).

Le département est rempli de chapelle d’origine ancienne, Daniel Thiery et Laurent Del Fabbro sont l’auteur d’un article qui reprend une très grande partie de ces édifices<sup>27</sup>. Parmi ces chapelles, nous en avons relevé deux qui présentent plusieurs similarités avec la nôtre. La chapelle Saint-Pierre de Curbans a été bâtie dans la première moitié du XIème siècle avec un clocher adossé au chevet, un

---

<sup>27</sup> <https://www.archeoprovence.com/archeo/aux-origines-des-eglises-et-chapelles-rurales-des-alpes-de-haute-provence>

cimetière l'entoure et elle servait d'église paroissiale jusqu'à la construction d'une nouvelle dans le village au XIII<sup>ème</sup> siècle. La chapelle Saint-Thyrse de Robion à Castellane est également du XII<sup>ème</sup> siècle, la nef s'appuie sur un clocher préexistant de plan carré dont la construction est estimée entre le XI<sup>ème</sup> et le début du XII<sup>ème</sup> siècle. Les dimensions de ce clocher ressemblent au notre : 3.20 mètres de côté et 14.45 mètres de hauteur. Un cimetière entoure également le chevet de la chapelle.

Saint-Thyrse, comme Saint-Martin d'Allons, est une ancienne possession des moines de Saint-Victor. Une charte de 1045 rappelle en effet la donation d'une manse à Robion à l'abbaye, néanmoins nous ne savons pas si ce sont les moines qui sont à l'origine de sa construction. Jacques Thirion pense de cette chapelle qu'elle a « *les caractères d'un petit prieuré rural servant en même temps d'église paroissiale* »<sup>28</sup>. (ANNEXE 9)

La chapelle Saint-Martin d'Allons, ainsi que Saint-Thyrse de Castellane et Saint-Pierre de Curbans, ont été édifiées dans un contexte d'apaisement et de renouvellement religieux après les invasions sarrasines et la division de l'Empire de Charlemagne. Ce renouveau religieux s'est traduit par l'implantation et la donation de nombreux édifices dépendants des grandes abbayes (Saint-Victor, Lérins,...). Ces bâtiments n'ont pas été assez étudiés pour oser aboutir à une typologie, mais l'on peut tout de même noter la présence des clocher-tour dans ces constructions correspondant au premier art roman.

## B) Tour de guet

La tradition veut que cette tour fût une tour de guet et qu'elle faisait partie d'un réseau de surveillance plus important que le seul territoire d'Allons. L'historiographie et l'archéologie n'ont, pour le moment, pas prouvé l'existence d'un tel système et il relève quasi toujours de dires locaux. Nous n'avons donc pas les arguments suffisants pour discréditer cette idée, et certains faits viennent au contraire l'alimenter.

### Tours de Vaucluse et dans le village

La tour en elle-même laisse planer le doute. Même si nous avons démontré qu'elle ne devait être à l'origine qu'un simple clocher, il n'empêche qu'elle ait pu être utilisée à d'autres fins. Le fait que sa construction, qui rappelons-le a dû faire l'objet d'un programme spécifique, est eue lieu dans un deuxième temps par rapport à l'édification de la chapelle, peut-être à double sens et à double objectif.

---

<sup>28</sup> THIRION Jacques, *Alpes Romanes*, Editions Zodiaque, 1980

Allons est un petit village qui vivait en autosuffisance, les habitants ont pu se servir du clocher comme point de surveillance. Un relevé de la visibilité depuis le haut de la tour a été réalisé lors du diagnostic archéologique (ANNEXE 10). Celui-ci révèle un champ de vision plus étendu qu'il ne le laissait croire, notamment vers l'Ouest et le Nord. Depuis Saint-Martin, on voit donc Vaucluse, où une autre tour carrée est signalée. Vaucluse étant le gardien de la vallée, si un danger se présentait, il aurait été possible d'avertir le village par le biais de ces tours.

Deux autres tours sont mentionnées dans le village mais il est très peu probable qu'elles aient eu un rôle défensif. L'une était située dans la ferme de la Forêt, à l'Ouest du village (ANNEXE 1). Il n'en reste rien aujourd'hui, et nous ne connaissons aucune date ou mention de cette tour en dehors de la tradition orale. Les vestiges de la deuxième, se trouve à l'Est, sur l'éperon rocheux qui domine le village (ANNEXE 11). Le mur restant regarde vers l'Est, soit en direction d'Annot. Bien qu'elles soient dans l'emprise visuelle de la tour de Saint-Martin, aucune source ne fait mention de ces deux édifices et nous pouvons mettre en doute jusqu'à leur nature.

#### Tours de Saint-André, Lambruisse et Allons vers un système plus complexe ?

En cherchant au-delà du village d'Allons, deux autres tours apparaissent. (ANNEXE 12)

La première se situe à Saint-André-les-Alpes au lieu-dit La Tour, sur la pointe d'un rocher. Elle faisait autrefois partie du hameau de Troin, indépendant de Saint-André et aujourd'hui en ruines. Saint-Victor en était propriétaire en 1042 mais il faudra attendre le XIIIème siècle pour qu'un premier démembrement de la population soit effectué au hameau. On y compte 30 feux et 24 hommes prêts à porter les armes en 1278. On raconte qu'il y avait une forteresse appartenant aux Templiers et dont il ne resterait qu'une tour quasi accolée à une chapelle.

Cette tour carrée, de 6.30 mètres de côté, pourrait dater du XIIème ou XIIIème siècle d'après Jean Mesqui<sup>29</sup>. Elle est dite « Tour des Templiers Ruinée » sur la carte de Cassini (1778), puis « de Papon » sur la carte des frontières de l'Est (1764-1778). Le nom Papon viendrait de la famille qui en était propriétaire au XVIIIème siècle d'après Alain Collomp. En ce qui concerne la chapelle, on en apprend davantage dans le procès-verbal de la visite pastorale de 1708 : « *quant à la chapelle, l'ancienne dont il ne reste aujourd'hui qu'un peu de ruine près d'une Tour sur la pointe d'un rocher par un côté, a toujours été simple chapelle rurale puisque dans les registres de Mgr Clausse de l'an 1562, elle n'est nommée ny parmi les vicaires, ny parmi les cures de ce temps là, et qu'il n'y est fait mention d'aucun service.* »

La deuxième tour se situe à Lambruisse, à plus de 1300 mètres d'altitude et présente des similitudes avec celle d'Allons et de Saint-André. De forme carrée également, une chapelle portant la titlature de Notre-Dame est située en contre-bas. Le premier état de la population de Lambruisse date de 1315 où 58 feux de queste sont répertoriés, soit environ 300 habitants. Elle daterait de l'époque

---

<sup>29</sup> Jean MESQUI, *Châteaux forts et fortifications en France*, Flammarion, Paris, 1997

médiévale d'après le service de l'Inventaire Régional, mais seules les premières assises sont encore en place. La chapelle apparaît sur la carte de Cassini en tant que « Notre Dame du Mont » et semble en ruines, la tour n'est pas signalée. Elles apparaissent toujours sur le cadastre napoléonien sous le nom de « Notre Dame » et « ancienne tour ».

Les trois tours d'Allons, de Saint-André et de Lambruisse sont curieusement similaires. Elles ont été bâties sur des lieux bénéficiant d'une vue sur les alentours, à proximité d'une chapelle et seraient toutes trois d'époque médiévale. A défaut de datation précise, nous savons que les trois villages étaient habités et avaient des hommes pour se défendre lors de la possible construction des tours. Le nom des Templiers est également lié à deux d'entre elles.

Raymond Collier<sup>30</sup> voit dans ces tours un système défensif, entre Saint-André et Thorame-Haute, fondé sur leur répartition stratégique et où la tour de Troin joue un rôle particulier<sup>31</sup>.

En dehors d'un système défensif, il serait intéressant de creuser cette typologie de tour à proximité de chapelle.

### C) Tour dite des Templiers

La tour et la chapelle sont encore aujourd'hui attachées par la mémoire aux Templiers. Comme nous l'avons dit dans la première partie de cette étude, il est peu probable qu'elles aient un jour appartenu à l'Ordre. Ce dernier est dissout en 1312 et nous savons que la chapelle n'appartient plus à l'abbaye de Saint-Victor entre 1278 et 1337. Le diagnostic archéologique révélant que la tour ne doit pas dater d'avant le XIII<sup>e</sup> siècle, la construction quasi certaine de la chapelle au XI<sup>e</sup> siècle et l'absence de documents attestant d'un changement de propriétaire laissent peu de place à une possible interaction des Templiers.

Nous ne pouvons néanmoins prouver la véracité, ou non, de cette appellation. D'autant plus que la présence des Templiers à proximité d'Allons est attestée.

---

<sup>30</sup> Raymond COLLIER, *La Haute Provence monumentale et artistique*, Digne, 1986

<sup>31</sup> site de l'Inventaire Régional



### III – Quelle fin pour la chapelle Saint-Martin

La chapelle Saint-Martin et sa tour sont aujourd'hui en ruines, mais depuis quand ?

Aucun élément écrit ne nous en informe, et ni même les évêques du XVIIIème siècle n'avaient la réponse ou d'éventuelles pistes.

Il ne reste plus rien aujourd'hui de la première chapelle et de ses dépendances mentionnées par les chartes de Saint-Victor, seul le diagnostic archéologique a permis d'en extraire les vestiges. Quelle que soit sa fin, le site a dû servir de carrière de pierres puisqu'on ne retrouve pas de réemploi dans la chapelle reconstruite au XIXème siècle. Les enterrements répétitifs dans le cimetière et les animaux errants, dont parlent les visites pastorales, ont pu avoir raison du reste des ruines.

Il est pourtant curieux de voir que la tour, elle, est encore debout. Ses angles Sud ne présentent pas d'arrachement puisqu'ils étaient contre le mur gouttereau de la chapelle préexistante. Mais si la chapelle a été détruite volontairement, pourquoi ne pas avoir détruit la tour avec ? Les bandes de routiers, les guerres successives, et surtout celles de religion, sont des arguments suffisants pour penser à une destruction volontaire. La foudre, un séisme, ou d'autres événements naturels peuvent aussi être une hypothèse.

On peut aussi supposer que le site a été abandonné, et que la chapelle et les bâtiments à côté se sont ensuite effondrés d'eux-mêmes. Cet abandon est peut-être lié au départ des moines de Saint-Victor, soit entre 1278 et 1337.

Les nombreuses chapelles issues du renouveau monastique du Xème et XIème siècle ont souvent servi d'église paroissiale à une population alors éparse. Elles étaient généralement bâties en milieu ouvert (sommet d'une colline) et non défensives. Aux siècles suivants, les villages ont tendance à descendre d'une première installation en hauteur, les habitants se regroupent et une nouvelle église paroissiale est souvent construite au sein de ces nouveaux centres. Ces chapelles, plus éloignées, deviennent des chapelles annexes ou sont abandonnées.

Peut-être faut-il chercher un lien entre l'église paroissiale au centre du village d'Allons et notre chapelle. Le Cartulaire de Saint-Victor et les visites pastorales du XVII-XVIIIème affirment que la chapelle Saint-Martin a toujours été paroissiale. Le titre de paroissiale est donc passée de la chapelle à la nouvelle église, qui a d'ailleurs pris la même titulature, chose courante dans ce cas de transfert. Le mystère demeure quant à savoir si c'est la destruction ou l'abandon de la chapelle qui a conduit les habitants à en construire une autre ou si c'est la volonté d'en bâtir une au sein du nouveau village qui a provoqué l'abandon de la chapelle. Il serait d'ailleurs intéressant de décrire une partie de l'église Saint-Martin pour vérifier si des pierres de la chapelle n'ont pas été réemployées dans sa construction.

Quoiqu'il en soit, la fin de la chapelle Saint-Martin, la construction de la nouvelle église et l'établissement du village actuel sont liés. Cependant, là encore, aucune donnée ne vient nous aider.

Nous pouvons simplement penser que la nouvelle église a dû être bâtie entre la fin du XIII<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle. En effet, les moines de Saint-Victor, dans la charte de 1122, interdisent la construction d'une nouvelle église paroissiale. Leur départ étant estimé entre la fin du XIII<sup>ème</sup> et le début du XIV<sup>ème</sup>, et l'église paroissiale étant décrite dans un mauvais état à la fin du XVII<sup>ème</sup>, on arrive à la conclusion de ces deux dates.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour les vestiges de la chapelle Saint-Martin de la Sappie bâtie à la fin du XI<sup>ème</sup>. Cette première chapelle romane était orientée Est-Ouest, comme il était courant à cette époque. La tour qui lui est accolée aurait été le clocher de cette première chapelle et sa construction est estimée au XIII<sup>ème</sup> siècle minimum. Cette tour-clocher a donc été élevée dans un deuxième temps, intégrée dans le mur gouttereau Nord de la chapelle qui a servi de façade Sud à la tour. La tradition attribue pourtant le rôle de tour de guet à ce clocher, et il aurait fait partie d'un système de surveillance comprenant d'autres communes, toujours selon cette tradition. L'archéologie et l'historiographie n'ont encore jamais prouvé l'existence d'un tel système et il se prête toujours au folklore local. Néanmoins, la présence de deux tours similaires, toutes deux à proximité de chapelle, sur les communes de Saint-André-les-Alpes et de Lambruisse créer une curieuse coïncidence. Nous n'en savons pas davantage sur ces ensembles tours-chapelles mais tous sont en ruine sur les cartes de la fin du XVIII<sup>ème</sup> et du XIX<sup>ème</sup>.

## TROISIÈME PARTIE – LA CHAPELLE SAINT-MARTIN ET SA TOUR TEMPLIÈRE AU XIXÈME SIÈCLE

Cette troisième et dernière partie, consacrée à la chapelle reconstruite au XIXème siècle, sera plus courte que les deux précédentes. Autant la première chapelle Saint-Martin reste en grande partie un mystère, autant nous connaissons quasi toute l'histoire de la deuxième. Les sources du XIXème siècle sont généralement bien conservées et donc facilement accessibles, et lisibles.

Le premier avril 1855, les consuls inscrivent dans le registre des délibérations municipales<sup>32</sup> :  
*« Le conseil municipal ainsi formé, Mr le maire a donné lecture d'une demande formée par M le curé de la paroisse, dans laquelle ce dernier donne connaissance d'un projet qu'il a conçu pour élever une chapelle, à ses propres frais, sur l'emplacement et les ruines de l'ancienne église de St Martin ; et demande à y autoriser par le Conseil municipal, parce que cet emplacement, servant autrefois de cimetière, appartient par cela même à la commune.*

*Le conseil municipal, ouï la lecture de la demande sus-énoncée, et applaudissant au zèle toujours croissant de M le curé, est bienheureux de prouver, au digne pasteur de la paroisse, qu'il est toujours disposé à accéder à tout ce que son zèle suscitera pour le besoin des âmes et la solennité du culte ; heureux aussi de pouvoir s'associer du moins par la volonté et les sentiments, à l'élévation de cette chapelle, et considérant ;*

*1° Que cet emplacement, servant autrefois de cimetière, n'est qu'un amas de ruines, restes de l'ancienne église de St Martin, et que la commune n'en retire aucun bénéfice ;*

*2° Qu'on n'enterre plus, dans ce lieu, depuis environ soixante-cinq ans, et que, par conséquent, il doit être permis d'y pratiquer des fouilles pour y puiser beaucoup de matériaux ;*

*3° Que cette chapelle une fois construite, appartiendra à la fabrique ou soit à la commune, ainsi, qu'il résulte de la demande formée par M le curé :*

*4° Que la commune ne supportera aucun des frais nécessités par cette construction ; autorise Mr le Curé, à faire construire cette chapelle sur l'emplacement de l'ancienne église de St Martin, à pratiquer des fouilles dans le cimetière pour y puiser les matériaux nécessaires, et cède, sans aucune indemnité, le terrain nécessaire pour l'emplacement. »*

C'est donc à la demande de Monsieur Honnorat, curé d'Allons, que sera reconstruite la chapelle Saint-Martin, autrefois église paroissiale. Il est bien précisé dans la délibération que la commune ne participera pas et que tous les frais seront pris en charge par Monsieur le curé. Rappelons que la commune est toujours très pauvre, et ce constat se voit régulièrement dans le registre mentionné.

Les registres de fabrique ne sont ni dans les archives communales conservées à Digne, ni dans les archives du diocèse, cette absence représente une grande perte d'informations. Les curés de l'époque

---

<sup>32</sup> AD 04, E DEP 005 / 1D1

étaient parfois chargés de plusieurs communes et les différents registres devaient se déplacer avec eux, nombreux ont ainsi été perdus. Nous n'avons donc pas accès au projet de Monsieur Honnorat qui est cité dans la délibération. Peut-être y avait-il des informations sur les travaux qui ont eu lieu. La commune autorise en effet, Monsieur le curé « *à pratiquer des fouilles dans le cimetière pour y puiser les matériaux nécessaires* ». Il ne devait plus y avoir grand-chose puisque le diagnostic archéologique rapporte qu'il n'y a pas de réemploi dans les vestiges de la nouvelle chapelle.

L'abbé Ventre semble avoir eu accès à ce registre, peut-être est-ce lui qui l'a emporté, ou à d'autres documents dont nous ignorons la source puisqu'on retrouve dans ces notes les différentes étapes de la construction.

Le projet démarra par une croix plantée le 25 mai 1851 et qui fut bénie le même jour au cours d'une procession. Le curé n'attendra pas l'accord du Conseil Municipal car Ventre nous dit qu'il commença à déblayer et nettoyer le site en octobre 1854. Les conseillers approuvent donc le projet le 1er avril et les travaux commencèrent réellement peu de temps après. L'abbé nous rapporte que les habitants mirent la main à la pâte en transportant les matériaux, ils nous donnent même les noms de maçons : Carlo Cozze et son fils, Joseph Bonnet, Joseph Beraud et François Audier. Nous ne savons pas s'ils étaient d'Allons ou d'ailleurs.

La chapelle est terminée et bénie le 22 septembre 1856. Elle porte désormais les vocables de l'Immaculée Conception, de Saint Joseph et de Saint Martin, « *ce dernier titre seul subsisté dans la mémoire du peuple, tant était profonde et ancrée la tradition de l'ancienne paroisse St-Martin, et aujourd'hui encore la chapelle n'est connue que sous ce nom de St-Martin* » nous rapporte l'abbé. Cette phrase, et l'abbé le dit clairement, montre l'attachement de la population à cette chapelle et à ce Saint, toute la population aurait approuvé ce projet de reconstruction.

La totalité des dépenses en 1856 s'élevait à 653,50 francs. Le diagnostic archéologique rapporte que la construction de cette seconde chapelle est de médiocre qualité comparée à celle de la première. Cette seconde Saint-Martin est orientée Nord-Sud comparée à la précédente. On accordait certes, moins d'importance à l'orientation au XIXème siècle, mais nous pensons que ce choix a été justifié par les contraintes liées au terrain. Il devait être moins régulier à cause des décombres de la chapelle XIème. Et le terrain a servi de cimetière pendant des siècles. Ses dimensions hors-œuvre sont de 13,6 par 7,30 mètres et elle comportait deux travées. L'accès au chevet a tout de même dû être aménagé, une marche d'une quarantaine de centimètres permet d'y monter. Des éléments anciens sont intégrés dans sa construction. La façade Ouest de la tour est devenue une partie du gouttereau Est de la nouvelle chapelle. Et un contrefort à l'Est s'adosse au mur [401] (ANNEXE 5a) pour lui servir de contrebutee. Le reste de la tour n'a semble-t-il pas été utilisé dans la nouvelle chapelle : le mur Sud de la tour, qui était formé par le mur gouttereau de la précédente chapelle, n'a pas été relevé. Il semble qu'elle ait été laissée ouverte. Comme on le voit sur les deux photos de cette nouvelle chapelle en notre possession (début et fin XXème siècle). De plus, la base de ce mur Sud a été dégagé afin que le mur gouttereau de la nouvelle chapelle puisse s'appuyer correctement sur la tour. (ANNEXE 13)

Les sondages archéologiques ont dévoilé le parquet de la nef ainsi que le carrelage de céramique orangée qui était dans l'abside (ANNEXE 14). Nous savons grâce à Léon Ventre que ce parquet a été mis en 1858 et qu'il a coûté 100 francs à la fabrique<sup>33</sup>.

La qualité de la construction devait être de trop mauvaise qualité car « *la chapelle menace ruine* » une vingtaine d'années après. Le conseil craignait une catastrophe car la voûte était lézardée à plusieurs endroits. En mai 1876, des travaux sont décidés d'urgence avec le Conseil Municipal et la liste est dans les cahiers de notre ancien curé d'Allons : « *1° Enhausser les murs latéraux sur lesquels s'appuyait la voute, de manière à n'y faire reposer que la charpente du toit ; 2° construite une charpente en bois pour le toit ; 3° Edifier des murs de soutènement à l'extérieur ; 4° Recrépir l'intérieur et reblanchir.* »

Sur les 800 francs que coûta le devis, la commune ne put en voter que 100 mais elle fournit le bois de charpente et un recours de 400 francs fut demandé au gouvernement. La commune vote de nouveau deux mois plus tard pour 200 francs de plus et le legs d'une demoiselle du nom de Marie Béraud permit d'en fournir 250 de plus pendant l'été 1883. De nouveaux travaux eurent lieu au tout début du XXème siècle. Ils concernèrent le mur gouttereau et le pilier appuyés contre la tour, abimés par l'humidité. L'intérieur fut également reblanchi, la façade refaite et le curé d'alors, l'abbé Pin, se chargea de décorer l'autel. La somme s'éleva à 200 francs et fut payée grâce à une souscription. On peut supposer que la chapelle devrait ressembler aux photos en ANNEXE 13.

Les derniers travaux connus, et les plus chers de toute l'histoire de la chapelle, eurent lieu en 1926. L'abbé Davignon, alors curé, permit de la remettre en état grâce aux dons des Allonsais toujours aussi attachés à leur chapelle. Nous ne savons pas ce qui a été fait en détail mais le prix total s'éleva à 1160 francs. La commune n'en a donné que 80 et il y eu un don anonyme de 500 francs.

On raconte qu'un incendie acheva notre chapelle en 1950. Jean-Marie Pautrat, de la mairie d'Allons, a eu la gentillesse de chercher plus d'information mais il ne trouva rien dans les délibérations de 1950 à 1964.

Il semble que l'on décida d'abandonner définitivement la chapelle Saint-Martin puisque d'après l'archéologue Vincent Buccio :

*« La présence des niveaux de démolition directement sur ce sol prouve qu'il s'agit du dernier état du sol de la chapelle du XIXème siècle, à moins qu'un sol plus récent n'ait été démonté avant la démolition de la chapelle. Aucune trace de l'incendie de 1950 n'est visible dans l'emprise du sondage, que ce soit sur le sol ou dans les remblais de démolition : il est possible que cet incendie ait entraîné un effondrement rapide de la charpente et que cet effondrement ait étouffé les flammes, préservant ainsi le sol en bois. »*

---

<sup>33</sup> AD 30, 75 J 02, cahier n°9, p 64

La seconde chapelle Saint-Martin aura été bâtie en 1855 en un an. Elle ne sera pas précisément sur les restes de la première puisque son orientation a changé. Vingt ans seulement après sa construction, des travaux d'urgence sont effectués. Elle fut restaurée une dernière fois en 1926 puis la toiture s'écroula dans les années 1950 et elle fut jamais relevée.

## CONCLUSION

Nos connaissances sur Allons et les alentours avant le XI<sup>ème</sup> siècle sont très minces. Quelques vestiges et l'oppidum du Castellans permettent de supposer que la vallée était connue et a pu être occupée pendant l'Antiquité. Allons apparaît pour la première fois en 1042 lorsqu'un seigneur local fait don d'une manse à l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Trente ans plus tard, les deux fils de ce seigneur, donnent à l'abbaye l'église paroissiale Saint-Martin. Elle devient prieuré et est accompagnée d'un cimetière et de dépendances.

Il restera aux moines jusqu'à la fin du XIII<sup>ème</sup> ou au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, et on suppose que le prieuré est ensuite revenu au diocèse de Senez. La tour qui lui est accolée daterait de cette époque et aurait servi de clocher à la première église. L'hypothèse d'une tour de guet, reliée à un système défensif occupant la vallée du Verdon, n'est pas prouvée mais est au contraire alimentée par des tours similaires dans les environs d'Allons.

Saint-Martin sert d'église paroissiale jusqu'à une date inconnue, tout comme l'est celle de l'établissement du village actuel. Ces deux informations sont certainement liées à la construction de l'église paroissiale d'aujourd'hui, au cœur du village, qui elle aussi reste un mystère.

Les premiers chiffres sur Allons datent du XIII<sup>ème</sup> siècle, et révèlent une population paysanne qui ne cesse d'augmenter et régit pas plusieurs co-seigneurs. Les Allonsais vivaient de la terre et du pastoralisme mais n'en furent jamais riches. Le village est sans cesse mentionné comme pauvre et endetté et ce encore au XIX<sup>ème</sup>. L'industrialisation du XIX-XX<sup>ème</sup>, l'exode rural, les Guerres Mondiales,.. vident les villages tels qu'Allons. Leur isolement provoque la fin de leur autonomie et ils servent essentiellement aujourd'hui de résidences secondaires.

Les Allonsais restent attachés à leur histoire, leur patrimoine, et notamment à cette chapelle dont et ils vont, une fois de plus, en réveiller les ruines. L'architecte Xavier Boutin est l'auteur du nouveau projet consacré à la chapelle Saint-Martin et sa Tour dite des Templiers : en faire un lieu de représentation à ciel ouvert<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> ANNEXE 15

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD Claude-François, *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la Principauté d'Orange, du comte de Nice, etc., pour servir de suite au Dictionnaire de la Provence précédée d'un discours sur l'état actuel de la Provence, par M. Bouche*, Imprimerie Pierre Joseph Calmen, Aix, 1787-1788.
- AGHULON Maurice, COULET Noël, *Histoire de la Provence*, PUF, Paris, 1987 (réédition de 2007)
- ARBAUD, Damase, *Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes avant le 12e siècle, avec des recherches sur quelques familles de Provence*, Digne : Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes, tome XI, 1903-1904 et tome XII, 1905-1906.
- BAILLY Robert, *Les Templiers réalités et mythes*, SCRIBA, Isle-sur-la-Sorgue, 1987
- BARATIER Edouard, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, BNF, Paris, 1969
- BARATIER Edouard, *La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle*, SEVPEN, 1961
- BARRUOL Guy, *Voies antiques de Haute-Provence : état des recherches*, Provence Historique, fascicule 201, 2000
- BERARD Géraldine, La Carte Archéologique de France. Les Alpes-de-Haute-Provence,
- BOURBAO Michel, *Allons, commune rurale de moyenne montagne dans le Haut-Verdon*, mémoire de thèse, université d'Aix-en-Provence,
- BOUSQUET-DUQUESNE Elisabeth, LE GAC Hervé, *Chapelles de Provence*, Editions OUEST-FRANCE, Rennes, 2009
- COLLIER, Raymond. *La Vie en Haute-Provence de 1600 à 1850*. Digne : Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, 1973, 546 p.
- COLLIER, Raymond. *La Haute-Provence monumentale et artistique*. Digne : Imprimerie Louis-Jean, 1986, 559 p. : ill.
- CHAILLAN Marius, Documents archéologiques et historiques sur quelques prieurés ruraux dépendant de l'abbaye de Saint-Victor, TACUSSEUL, Marseille, 1935
- CHEDEVILLE André, *La France au Moyen Âge*, PUF, Paris, 1965 (réédition de 2008)
- DADURE Maxime, *Les fortifications privées secondaires dans la Provence du XIIIe siècle : regard archéologique sur la bastide*, Provence Historique, tome LXV, fascicule 260, juillet-décembre 2016
- DAILLIEZ Laurent, *Les Templiers de Provence*, Presses Universitaires de Nice et de Corse, 1979
- EDME Benjamin, GUERARD Charles, DE WAILLY Natalis, avec la collaboration de MM. MARION et DELISLE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 1857
- FALQUE DE BEZAURE Bernard, *Commanderie des templiers dans les Alpes de Haute Provence*, Aix-en-Provence, 1981



- FALQUE DE BEZAURE Bernard, *Sur les traces des Templiers en Haute-Provence*, Les éditions de Provence, Malemoisson, 1996
- FERAUD JJM, *Histoire géographique et statistique du Département des Basses-Alpes*, Laffitte Reprints, Marseille, 1972
- FIXOT Michel. *L'église médiévale dans l'espace rural provençal d'après des fouilles récentes*, In: *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989) Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 1994
- GEAN Jacky, GIORDANENGO Jean, *A l'ombre du clocher. Histoire d'un pays entre Var et Verdon*, Les éditions du Cabri, Breil-sur-Roya, 1997
- GERIN-RICARD Henry, HENRY Dominique-Marie-Joseph, *Statistique préhistorique et protohistorique des Bouches-du-Rhône du Var et des Basses-Alpes*, 1899
- MAUREL MJ, *Le brigandage dans les Basses-Alpes, particulièrement depuis l'an VI jusqu'à l'an X*, Marseille, 1899
- Les amis de l'insolite, *Sites templiers tome III. Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-D'azur*, Mémoires en Images, Editions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2009

## RÉFÉRENCES ARCHIVES

### Cours et juridiction :

- B 1391 : Allons et Vaucluse, procédure-criminelle (1657-1785)

### Archives notariales :

- 2E11075 : TASSIL Louis, 1587

### Archives communales :

- EDEP005/CC1 : 2 cadastres 1646-1678 et 1731-1797

- EDEP005/CC2 : compte des trésoriers (1644-1789)

- EDEP005/1D1 : délibérations de la commune

- EDEP005/2D1 : correspondance, acte administratif municipale 1790-1797

- EDEP005/DD1 : four et moulin, 1584 (moulin détruit depuis 8 ou 10 ans et four dans un très mauvais état qu'il en est inutile, François Thomas est prieur et de Guillon est un coseigneurs d'Allons)

### Archives privées :

- 75 J 01 : Papiers et bibliothèque du Chanoine Léon Ventre, 1690 – 1790 : Notes d'histoire locale – Le prieuré Saint-Martin d'Allons au XVIIIe siècle, le culte de Saint-Domin et les visites épiscopales, Allons (1690-1790) par l'abbé Léon Ventre : registre n°1. [...]. Ancienneté du culte de Saint-Domin à Allons : registre n°3. Visites épiscopales de Soanen évêque de Senez : cahier n°4. Notes et documents sur les anciennes paroisses et anciens bénéfices du diocèse de Senez : registre n°5. [...]

-75 J 02 : Papiers et bibliothèque du Chanoine Léon Ventre, 1690 – 1790 : Notes d'histoire locale – Miettes d'histoire locale le prieuré et la paroisse de Saint-Martin d'Allons, histoire d'une commune rurale : registre n°9. Le culte des saints patrons et titulaires dans l'ancien diocèse de Senez : cahier n°11. Cahier n°13. Etat des rentes et revenus du chapitre de Senez : cahier n°16. Visite Colmars (17-19 octobre 1712) : cahiers 16, 17. Cahier n°18 bis. Visites pastorales : cahier n°52. Registre de catholicité, Castellane : cahier n°57 bis. Castellane : cahier n°30. Cahier n°50, 31, 35, 19. Cahiers n°32, 18, 36, 37, 15, 20. Cahier n°33. Cahier n°51/ Série B cour royale de Castellane : cahier n°54. Cahier n°55. Cahier n°56. Cahier n°57. Castellane et autres lieux : cahier n°70. Cahier n°59.

### Administration et comptabilité communales :

- 1 O 007 : Commune d'Allons. Travaux communaux : [...] édifices religieux, presbytère (1884-1912)

- 1O 006 : Commune d'Allons. Personnel communal : [...] administrations des biens communaux (1837-1930), ventes (1876-1904), acquisitions (1885-1905)

- 3 O 005 : comptes de gestion de la commune d'Allons = petites réparations au cimetière (1860, 1862 : murs de clôture, 1881, 1883, 1914, 1922), inventaire de la mairie en 1870, secours à la fabrique pour l'acquisition d'une cloche en 1877-78 (300 f), conservation des archives en 1920

#### Cadastrés :

- 3 P 0026 : Etat de section de la commune d'Allons 1839
- 3 P 0027 : Etat par propriétaire 1839-1914
- 3 P 0672 : Matrice cadastrale des propriétés bâties de la commune d'Allons 1882-1914
- 3 P 0673 : Matrice cadastrale des propriétés bâties de la commune d'Allons 1914-1936
- 3 P1166 : matrice cadastrale des propriétés non bâties de la commune d'Allons (1913-1936)

#### Archives des biens nationaux :

- 1 Q 65 : procès-verbaux d'estimation des biens des émigrés district de Castellane, 1793-1800

#### Travaux publics et transports :

- S 0799 : Dossiers communaux d'Allons, Angles et Annot : régularisation du barrage sur l'Ivoire créé par Marius Audier
- S 1817 : Bâtiments civils. Travaux communaux, communes de Allons [...] (1886-1908) : reconstruction d'un four communal, « *il n'existe aucun architecte dans la région* »
- S 2026 : chemins vicinaux ordinaire. Grosses réparations, voirie, classement, affaire générales et diverses des communes d'Allons [...] (1873-1954). Il faut élargir le chemin vers Allons pour que le camion de la poste passe, chemin bloqué en temps de neige (1936-1937), le chemin n'est pas sécurisé (pas de parapet,...)

#### Cultes :

- 1 V 35 : fabriques : correspondances classées par ordre alphabétique des communiqués : concerne uniquement un leg de Mademoiselle Marie Béraud
- 1 V 65 : inventaire des biens des fabriques des paroisses de l'arrondissement de Castellane = chapelle Saint-Martin n'appartient pas à la fabrique mais à la commune
- 2 V 67 : fabriques : généralités, trésoriers (an X – 1901)
- 2 V 75 : questionnaire sur l'état des paroisses (1832-1833)
- 2V 78 : questionnaire vers 1840
- 2 V 80 : dossiers de correspondance des paroisses de 1803 à 1904, lettre A à E : traite uniquement du cimetière
- 2 V 87 : procès-verbaux des visites pastorales de 1845 à 1879
- 2 V 90 : visites pastorales des années 1800

- 2V 93 à 95 : PV des visites pastorales de 1884 à 1921 = questionnaire tout fait, ne mentionne pas la chapelle St-Martin, cimetière alors en bon état.

Sous-Préfecture :

- 2 Z 039 : Dossiers communaux. Allons : administration générale [...] culte

- 2 Z 114 : Cultes. Edifices cultuels. Réparation ou construction : Allons (1890-1896)